
Plan régional
de développement
du territoire public

Outaouais

Réalisation et rédaction : Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais

Direction : Gilles Quintal

Responsable régional : José Bonyème

Chargé de projet : Miguel Herrero

Équipe régionale : René Beauvais
Éric Bouchard
Nathalie Coulombe
Laval Desrosiers

Collaboration : Lahouari Senouci

Conception et soutien

à la réalisation : Direction générale de la gestion du territoire public

Coordination : Louise Pelletier

Collaboration spéciale : Manon Bergeron
Édouard Chrétien
France Dumais
Céline Guimont
Gilles Larochelle
Jean-François Larouche
Luce Sainte-Marie

Roger Lapalme

Conception graphique : Christiane Leclerc communication

Production : Direction des communications

Diffusion : Direction générale de la gestion du territoire public

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISBN : 2-550-43402-1

Code de diffusion : 2004-2000

Avant-propos

Essentielle au développement du Québec, la mise en valeur du territoire public et de ses ressources doit se faire de façon harmonieuse et dans l'intérêt de la collectivité. C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) a élaboré des outils de planification et des mécanismes de gestion qui favorisent une utilisation polyvalente, équilibrée et durable du territoire public au bénéfice de l'essor économique des régions.

Les plans régionaux de développement de la villégiature (PRDV), rendus publics en 1993, ont démontré la pertinence d'encadrer ce type d'utilisation du territoire. Cet exercice a également confirmé la nécessité d'un encadrement plus large afin de répondre à une demande d'utilisation de plus en plus diversifiée. Le MRNFP a donc élargi son approche pour y intégrer l'ensemble des utilisations du territoire, les préoccupations des acteurs locaux et régionaux et les besoins de la population.

Le Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) est le résultat de cette approche. Pour sa réalisation, le MRNFP a entrepris une tournée d'information à travers le Québec afin de présenter le nouveau concept aux organismes concernés. Il a aussi créé, dans chacune des régions, une table de concertation afin de connaître les préoccupations et les besoins de ses partenaires régionaux et gouvernementaux et de les associer à la prise de décisions en matière d'utilisation du territoire public.

Fort de cette concertation, le PRDTP sera désormais l'instrument privilégié pour favoriser la mise en valeur harmonieuse du territoire public en fonction des intérêts économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 DÉFINITION, RÔLES ET ÉLABORATION D'UN PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC	
CHAPITRE 1 PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC.....	5
1.1 Définition	5
1.2 Rôles du Plan régional de développement du territoire public.....	5
1.3 Étapes d'élaboration du Plan régional de développement du territoire public	6
1.3.1 Constat territorial et problématique de développement	6
1.3.2 Enjeux et concept de développement.....	7
1.3.3 Scénario de développement et plan d'action	7
CHAPITRE 2 CONTEXTE DE RÉALISATION DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC	9
2.1 Section récréotourisme	9
2.1.1 Définition du récréotourisme	9
2.1.2 Orientations encadrant la réalisation du Plan régional de développement du territoire public – Section récréotourisme.....	9
2.1.3 Documents de base pour la planification et la gestion du récréotourisme	10
2.1.4 Partenaires impliqués dans l'élaboration de la section récréotourisme	13
2.1.5 Documents régionaux qui ont servi à l'élaboration du Plan régional de développement du territoire public	13
PARTIE 2 PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC DE L'OUTAOUAIS SECTION 1 – RÉCRÉOTOURISME	
REMERCIEMENTS	17
INTRODUCTION	19
CHAPITRE 1 TERRITOIRE D'ÉTUDE ET CONTEXTE RÉGIONAL	19
1.1 Territoire d'étude.....	19
1.2 Contexte régional	20
CHAPITRE 2 CONSTAT TERRITORIAL RÉCRÉOTOURISTIQUE	23
2.1 La situation actuelle du récréotourisme en Outaouais.....	23
2.1.1 Le contexte mondial et québécois.....	23
2.1.2 Le contexte régional	25
2.1.3 Situation récréotouristique régionale actuelle.....	26
2.2 Le potentiel de développement récréotouristique de l'Outaouais	35
2.2.1 Tendances générales.....	35
2.2.2 Description du potentiel de développement récréotouristique régional.....	35
2.3 Synthèse du constat territorial récréotouristique de l'Outaouais	39

CHAPITRE 3	PROBLÉMATIQUE, ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE ET RÉSULTATS ATTENDUS RÉGIONAUX.....	43
3.1	Problématique du développement récréotouristique	43
3.2	Enjeux du développement récréotouristique.....	44
3.3	Résultats attendus	45
CHAPITRE 4	CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE	49
4.1	Le développement de l'hébergement.....	49
4.2	Le développement des activités culturelles et patrimoniales	53
4.3	Le développement des activités de plein air	53
4.4	Synthèse du concept de développement.....	54
CHAPITRE 5	SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE	59
5.1	L'hébergement.....	59
5.2	Les activités culturelles et de plein air	65
5.3	Synthèse du scénario de développement récréotouristique	66
CHAPITRE 6	PLAN D'ACTION	69
SOMMAIRE	77
ANNEXE 1	: LISTE DES PARTENAIRES DE CONCERTATION DU PRDTP	83
ANNEXE 2	: LISTE DES PARTENAIRES DE CONSULTATION DU PRDTP	84
ANNEXE 3	: LISTE DES PARTENAIRES D'INFORMATION DU PRDTP	85
ANNEXE 4	: LISTE DES ACTIVITÉS PAR CATÉGORIES OU TYPES D'ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES	86
ANNEXE 5	: LISTE DES UNITÉS TERRITORIALES D'INTÉRÊT	88
ANNEXE 6	: ENJEUX RÉGIONAUX.....	90
ACRONYMES	92
LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS EN PLANIFICATION TERRITORIALE.....		94
BIBLIOGRAPHIE.....		99

Liste des cartes

Carte 1	Territoire d'étude.....	21
Carte 2	Constat territorial – Volet : hébergement.....	29
Carte 3	Constat territorial – Volet : activités culturelles et de plein air	31
Carte 4	Constat territorial – Potentiel récréatif	37
Carte 5	Synthèse du constat récréotouristique.....	41
Carte 6	Concept de développement récréotouristique – Volet : hébergement.....	51
Carte 7	Concept de développement récréotouristique – Volet : activités culturelles et de plein air	55
Carte 8	Concept de développement récréotouristique	57
Carte 9	Scénario de développement récréotouristique – Volet : hébergement.....	61
Carte 10	Scénario de développement récréotouristique – Volet : activités culturelles et de plein air	67

Liste des graphiques

Graphique 1	Rôles du PRDTP.....	6
-------------	---------------------	---

Liste des tableaux

Tableau 1	Nombre d'emplacements prévus par MRC.....	60
Tableau 2	Proposition d'emplacements de villégiature.....	63
Tableau 3	Plan d'action	70

Introduction

Le PRDTP est élaboré pour chaque région administrative du Québec qui comprend des terres publiques sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Il se compose de deux grandes parties. La première porte exclusivement sur des notions générales communes à l'ensemble des régions du Québec. Elle comprend deux chapitres : le premier traite de la définition du plan et de ses rôles et décrit les étapes de son élaboration. Le second chapitre présente le contexte de réalisation du plan. Ce contexte inclut les orientations relatives à la planification et à la gestion du territoire public, de même que les partenaires impliqués dans l'élaboration du plan, selon la section abordée.

La seconde partie présente le PRDTP de la région administrative. Elle comprend les éléments suivants : le constat territorial et la problématique de développement, les grands enjeux de l'utilisation territoriale, le concept de développement, le scénario de développement et le plan d'action.

Le récréotourisme est le premier thème traité. D'autres thèmes pourront être étudiés par la suite, comme l'industrie et le commerce, l'utilité publique ou communautaire, les territoires particuliers d'intervention, la préservation et la protection.

Un bilan du plan d'action compris dans le PRDTP sera effectué à chaque année.

Partie 1

Définition, rôles et élaboration
d'un plan régional
de développement
du territoire public

Outaouais

CHAPITRE 1 PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC (PRDTP)

1.1 Définition

Le PRDTP est un outil de mise en valeur des terres du domaine de l'État dont l'objectif est le développement harmonieux et durable du territoire public au bénéfice de la population. Il vise à déterminer, avec les partenaires régionaux, où, quand et comment il est possible d'octroyer des droits fonciers en vue d'une utilisation concertée du territoire public.

Il possède les attributs suivants :

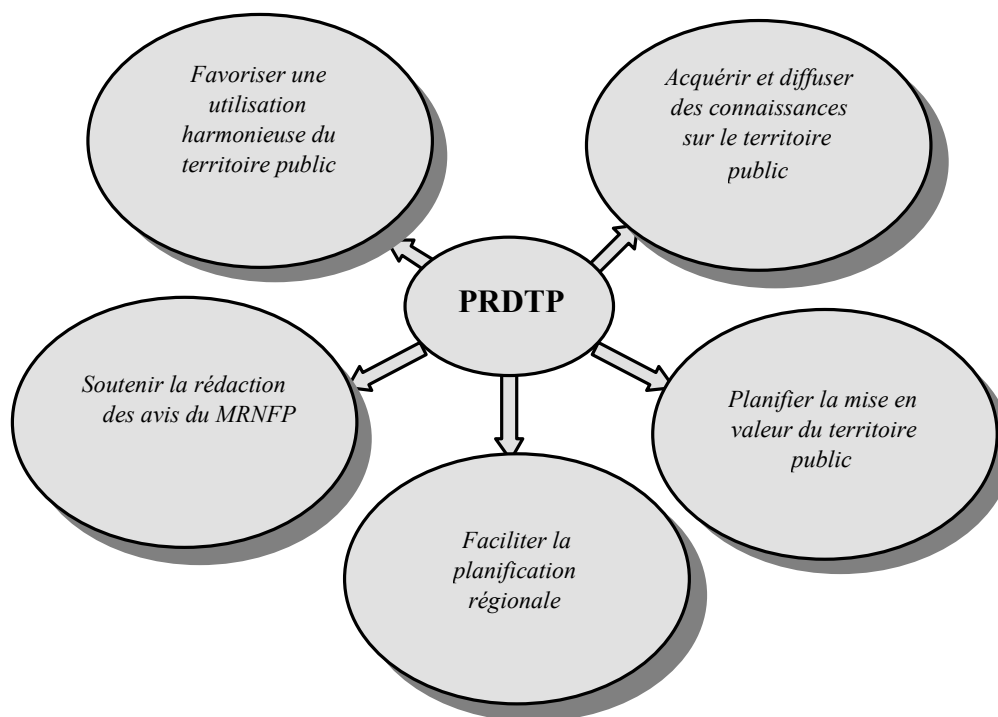
- ✓ ***Progressif et modulaire*** : il comporte plusieurs sections de planification et de développement du territoire, abordées selon les besoins et problématiques du milieu.
- ✓ ***Évolutif*** : il peut être modifié au fur et à mesure des besoins ou de l'émergence de nouvelles tendances.
- ✓ ***Fiable*** : son information est à jour.
- ✓ ***Partagé*** : il a fait l'objet de plusieurs consultations régionales auprès des organismes du milieu. De plus, il s'appuie sur un portrait territorial de la région qui traite de ses dimensions sociales, économiques et environnementales.
- ✓ ***Concerté*** : il associe les communautés régionales à la prise de décisions en matière d'utilisation du territoire public.

1.2 Rôles du Plan régional de développement du territoire public

Les rôles du PRDTP sont multiples (voir graphique 1). Document essentiel à la mise en valeur du territoire public et à la planification de l'émission de droits fonciers, il favorise une utilisation harmonieuse du territoire et facilite les planifications régionales des partenaires du Ministère. Il constitue également un outil de connaissance, car son élaboration repose sur la collecte et l'analyse de multiples renseignements sur le territoire public.

Le PRDTP apporte en outre un soutien important à la production des avis du MRNFP. Ces avis portent sur toutes les modifications liées aux territoires fauniques ou récréatifs, aux planifications forestières (plans généraux d'aménagement forestier, plans quinquennaux d'aménagement forestier et plans annuels d'interventions forestières), aux projets de promoteurs, aux parcs régionaux et à la planification des aires protégées et aux schémas d'aménagements.

GRAPHIQUE 1
RÔLES DU PRDTP



1.3 Étapes d'élaboration du Plan régional de développement du territoire public

La réalisation du PRDTP s'effectue par étapes. Chacune est assujettie à un processus de concertation au cours duquel le MRNFP consulte plusieurs partenaires. Ces étapes sont, dans l'ordre : l'établissement du constat territorial et de la problématique de développement, l'identification des grands enjeux et du concept de développement, l'élaboration du scénario de développement et du plan d'action.

1.3.1 *Constat territorial et problématique de développement*

Le constat territorial vise à établir un portrait du territoire en fonction du thème à l'étude. Il peut comprendre une description de certaines caractéristiques de la région, la répartition des activités et infrastructures, l'évolution des tendances observées, les particularités de certaines parties du territoire, etc. Le constat présente également une analyse des potentiels. Il permet ainsi une lecture commune du territoire et de ses problématiques de développement.

1.3.2 *Enjeux et concept de développement*

Cette étape vise à identifier les grands enjeux liés à l'utilisation du territoire public. Ces enjeux peuvent être d'ordre économique, environnemental, social, éducatif, culturel, administratif ou institutionnel. Leur identification permet ensuite l'élaboration du concept de développement qui rend compte des orientations choisies et propose des objectifs de développement.

1.3.3 *Scénario de développement et plan d'action*

Le scénario de développement précise, à partir du concept, les objectifs spécifiques et les règles de développement qui s'appliquent à un cadre territorial plus circonscrit. Il définit des types d'intervention pour différents secteurs du territoire qui présentent une problématique particulière et des caractéristiques homogènes. Il s'appuie sur un découpage effectué en fonction de la connaissance du territoire et de ses besoins inhérents.

Le plan d'action, quant à lui, présente les dispositions prises pour la mise en œuvre du PRDTP. Il identifie les étapes de cette mise en œuvre, les moyens retenus à cette fin et les priorités d'atteinte des objectifs. Le plan d'action contient également un échéancier et la liste des partenaires associés à sa mise en œuvre.

CHAPITRE 2 CONTEXTE DE RÉALISATION DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC

2.1 Section récréotourisme

2.1.1 *Définition du récréotourisme*¹

Le néologisme québécois *récréotourisme* englobe à la fois les secteurs du tourisme et du loisir. On qualifiera donc de *récréotouristique* un site ou une entreprise susceptibles d'attirer une clientèle touristique et qui favorise la pratique d'activités de loisir. Ces activités peuvent être d'ordre socioculturel, sportif, de plein air ou autre.

Dans le contexte du PRDTP, les activités de loisir s'exercent dans la région, mais en dehors du lieu de résidence. Elles comprennent donc les visites de musées et les activités sportives, par exemple, mais excluent la lecture ou la philatélie. Ces activités récréatives ne diffèrent du tourisme que par leur clientèle, qui est résidente ou excursionniste. Le récréotourisme, quant à lui, regroupe à la fois le loisir local, sans déplacement géographique important, le loisir d'excursion, hors de la localité mais sans hébergement, le tourisme d'agrément ou de vacances et le tourisme lié à des activités professionnelles².

2.1.2 *Orientations encadrant la réalisation du Plan régional de développement du territoire public – Section récréotourisme*

La réalisation du PRDTP s'inscrit dans la mission du MRNFP qui consiste à « *favoriser l'acquisition de connaissances, la mise en valeur et l'utilisation optimale du territoire québécois et des ressources énergétiques, forestières et minérales, dans une perspective de développement durable, au bénéfice de la population* ». Les lois, les règlements, les politiques et les programmes du MRNFP guident la formulation des orientations et des objectifs du PRDTP, de même que des priorités d'intervention qui en découlent. Par ailleurs, le plan s'appuie sur les caractéristiques particulières du territoire public de chaque région, sur les outils de planification des partenaires gouvernementaux et régionaux ainsi que sur les résultats de ses propres activités de concertation et de consultation.

Les orientations du Plan stratégique du MRNFP influencent également l'élaboration du PRDTP. Ces orientations sont les suivantes : favoriser la connaissance du territoire et des ressources et contribuer au développement de leur potentiel économique; faciliter une utilisation polyvalente de ce territoire et de ces ressources dans l'intérêt de la collectivité québécoise; contribuer au respect de l'environnement et offrir des services de qualité aux citoyens.

¹ Denys Lessard, Tourisme Québec.

² Pierre Bellerose, *Le libre-échange et le champ récréotouristique*, CET, juin 1988, p. 25.

2.1.3 Documents de base pour la planification et la gestion du récréotourisme

Pour l'élaboration du PRDTP – Section récréotourisme, le MRNFP a eu recours à divers documents qui encadrent la planification et le développement des activités récréatives sur le territoire public. Ces documents énoncent des orientations, des principes ou des normes de gestion des terres publiques, particulièrement en matière d'hébergement.

Ces documents sont les suivants :

- ✓ Le *Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public*. Ce guide a été élaboré à partir de l'Approche gouvernementale de développement de la villégiature sur les terres publiques du Québec. Il s'applique particulièrement au développement de la villégiature.
- ✓ L'Entente administrative relative au développement de la villégiature riveraine sur le territoire public entre le ministère des Ressources naturelles (MRN) et la Société de la faune et des parcs du Québec, ratifiée en février 2001. Cette entente a été revue afin d'y inclure les nouvelles réalités découlant de l'expérience des plans régionaux de développement de la villégiature.
- ✓ La Loi sur les terres du domaine de l'État et le Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État. Cette loi et ce règlement encadrent l'émission de droits fonciers et les modalités de camping temporaire sur le territoire public.
- ✓ Les orientations sur les abris sommaires.

2.1.3.1 Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public

Afin d'appuyer le développement de la villégiature sur des règles minimales communes aux régions, le MRNFP a élaboré en 1994 le *Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public*. Ce guide vise à encadrer le développement de la villégiature dans les cas de location ou de cession de terres à cette fin par le MRNFP. Les partenaires gouvernementaux et régionaux ont participé à l'élaboration de ce document.

L'orientation à la base de la planification du développement de la villégiature sur le territoire public est la suivante : « **Accroître la mise en valeur du territoire public à des fins récréatives par le développement de la villégiature suivant une démarche d'harmonisation et d'intégration des divers modes d'utilisation du territoire** ». À cette fin, le MRNFP retient les objectifs de développement suivants :

- ✓ Planifier un développement de la villégiature qui n'entraîne aucune nuisance.
- ✓ Optimiser l'utilisation du potentiel récréatif tout en réduisant au minimum l'impact des projets de développement sur le milieu.

-
- ✓ Réserver des terres pour l'accès du public aux rives des lacs et des cours d'eau.
 - ✓ Diversifier les types de villégiature ainsi que les densités d'occupation et favoriser l'intégration de cette diversité dans les projets de développement.
 - ✓ Éviter les conflits entre la villégiature et les autres utilisations des terres, notamment celles de nature récréative.
 - ✓ Privilégier la consolidation dans des sites.
 - ✓ Favoriser la diversité et la qualité de la pratique des activités liées à la villégiature.

2.1.3.2 Entente administrative relative au développement de la villégiature riveraine sur le territoire public MRN–Société de la faune et des parcs du Québec

L'entente intervenue en février 2001 entre le MRN et la Société de la faune et des parcs du Québec fixe certaines balises au développement de tout type d'hébergement en milieu riverain. Cette entente porte sur la villégiature privée, l'hébergement commercial ou communautaire et le camping sur l'ensemble du territoire public.

Les principales orientations de cette entente retenues dans l'élaboration du PRDTP sont les suivantes :

- ✓ Assurer une harmonisation entre le développement de la villégiature riveraine sur le territoire public, le maintien de la biodiversité et la mise en valeur de la faune et de son habitat, selon une approche de gestion intégrée des ressources.
- ✓ Considérer les différents besoins liés à l'utilisation du territoire public, qu'ils soient d'ordre économique, social, environnemental, récréotouristique ou faunique.
- ✓ Favoriser la mise en valeur du territoire public à des fins récréatives et socioéconomiques, tout en tenant compte de l'intensification de l'utilisation du territoire, de la diversité de la demande et de la rareté des espaces disponibles.
- ✓ Assurer la cohabitation harmonieuse et un partage équitable du potentiel faunique entre les villégiateurs, les pêcheurs excursionnistes et la clientèle des établissements de l'hébergement commercial et communautaire.
- ✓ Confier le développement de la villégiature dans les parcs, les réserves fauniques et les pourvoies avec droits exclusifs aux gestionnaires de ces territoires, lesquels verront à appliquer, dans leurs plans de gestion, les principes de conservation de cette entente.

2.1.3.3 Occupation temporaire sur le territoire public (camping temporaire ou de séjour)

Le MRNFP a modifié le Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État découlant de la Loi sur les terres du domaine de l'État afin d'ajouter des dispositions sur le camping temporaire ou le séjour³. Actuellement, les clauses qui se rapportent au séjour stipulent qu'il est possible d'occuper dans une même année une terre publique à des fins de camping pour une période maximale de sept mois.

Dans le contexte de l'élaboration du PRDTP, il est possible de déterminer des zones de séjour auxquelles seraient associées des conditions de pratique qui permettent un contrôle du territoire. Ces zones sont déterminées en concertation avec les partenaires de la Table régionale du PRDTP. Le MRNFP peut ensuite confier la gestion du camping à un partenaire, soit par une entente de délégation prévue aux articles 13.3 et suivants de la Loi sur les terres du domaine de l'État, soit par un programme de délégation de gestion, en vertu des articles 17.13 et suivants de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Notons par ailleurs qu'à l'intérieur du territoire structuré d'une zone d'exploitation contrôlée (zec), la gestion du camping relève du MRNFP (Faune Québec) qui peut éventuellement la déléguer à l'organisme gestionnaire de la zec. Lorsqu'elle désire tarifier l'activité, la zec doit produire un Plan de développement d'activités récréatives (PDAR) dans lequel le mode de gestion de cette occupation sera défini.

2.1.3.4 Abri sommaire sur le territoire public

En août 2001, le MRNFP procédait à une consultation régionale sur les abris sommaires dans le contexte de l'élaboration des PRDTP. Cette consultation avait pour but de définir les besoins à l'égard de l'hébergement en abri sommaire et de clarifier les règles d'octroi des baux. Les ministères, les organismes publics, le milieu municipal et les principaux utilisateurs du territoire public ont été invités à répondre à un questionnaire et à prendre position sur les orientations proposées par le MRNFP.

Après l'analyse de l'ensemble des commentaires régionaux reçus, le MRNFP entreprenait en juin 2002, une consultation auprès des ministères et organismes publics centraux concernés par les questions touchant à l'aménagement du territoire et à la gestion des ressources. Le Ministère a également consulté les représentants du milieu municipal, des grandes fédérations d'utilisateurs du territoire public et de l'industrie faunique.

L'objectif premier visé par ces consultations est de s'assurer que les nouvelles orientations permettront aux milieux régionaux de se prononcer sur les abris sommaires en fonction de leurs besoins respectifs. La participation des partenaires régionaux à la prise de décision quant à l'utilisation du territoire public à des fins d'abri sommaire, permettra ainsi un plus grand respect des besoins et une meilleure mise en valeur du territoire et de ses ressources.

³ Il est à noter que ces dispositions ne concernent pas les campings aménagés avec des infrastructures permanentes pour lesquels la Loi prévoit d'autres dispositions.

En janvier 2004, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a approuvé les nouvelles orientations sur les abris sommaires. Ces orientations concernent d'une part, l'émission des nouveaux baux et, d'autre part, les règles relatives aux baux d'abri sommaire existants. Le PRDTP constitue l'outil privilégié pour la mise en œuvre des orientations sur les abris sommaires.

2.1.4 *Partenaires impliqués dans l'élaboration de la section récréotourisme*

Le MRNFP a associé un certain nombre de partenaires à sa démarche d'élaboration du PRDTP en mettant sur pied une Table régionale de concertation. Les membres de cette table représentent des organismes qui ont tous légalement un mandat de planification sectorielle lié à la gestion et au développement des terres du domaine de l'État (par exemple, un schéma d'aménagement ou des aires protégées), à la gestion des ressources fauniques ou forestières ou à la protection des biens culturels. Tous ces partenaires participent activement à la prise de décisions en matière d'utilisation du territoire public. Les représentants de la Table régionale de concertation sont ceux des municipalités régionales de comté (MRC), du MRNFP (Forêt Québec, Faune Québec et Secteur du territoire et des parcs), du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Environnement.

2.1.5 *Documents régionaux qui ont servi à l'élaboration du Plan régional de développement du territoire public*

Divers outils de planification régionaux ont également servi à l'élaboration du PRDTP. Il s'agit des schémas d'aménagement élaborés par les MRC, du plan stratégique effectué par le conseil régional de développement (CRD) de chacune des régions [maintenant la Conférence régionale des élus (CRÉ)], des plans de développement d'activités récréatives (PDAR) que les zecs peuvent élaborer, du plan de développement régional associé aux ressources fauniques (PDRRF) sous la responsabilité de Faune Québec, des plans de développement du tourisme réalisés par les associations touristiques régionales (ATR) ainsi que des plans généraux et quinquennaux d'aménagement forestiers réalisés par les industriels forestiers. Lors des travaux d'élaboration du PRDTP, le MRNFP prend en considération les positions véhiculées dans ces documents.

Partie 2

Plan régional de développement du territoire public

Outaouais

Section 1 – Récréotourisme

Remerciements

Le présent document, dont l'élaboration a commencé à l'automne 2001, est le fruit d'une étroite collaboration tant au sein du Ministère qu'entre le MRNFP et les organismes régionaux et locaux de l'Outaouais. Toutes les étapes de sa réalisation ont fait l'objet de consultations auprès d'une cinquantaine de partenaires. Le MRNFP exprime sa gratitude à tous les participants à cette démarche et notamment aux membres de la Table régionale de concertation et à leurs substituts :

Madame Céline Trépanier, aménagiste de la MRC Papineau
Monsieur Claude Beaudoin, aménagiste de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Michel Bélanger, aménagiste de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais
Monsieur Pierre Duchesne, aménagiste de la MRC Pontiac
Monsieur Philip Dan Vlasiu, ingénieur forestier de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais
Monsieur Jean-Pierre Ledoux, agent de développement économique de la MRC Pontiac
Madame Christiane Daoust, agente de développement, ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Raymond Lemyre, ministère de l'Environnement
Monsieur Jacques Chabot, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Faune Québec)
Monsieur Louis Paquet, ingénieur forestier, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Forêt Québec)
Monsieur José Bonyème, Ph.D., ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Territoire et Parcs)
Monsieur Miguel Herrero, aménagiste, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Territoire et Parcs)

Le Ministère remercie également les participants observateurs de la Table, monsieur Gilles Quintal, MRNFP, directeur régional de la gestion du territoire public et monsieur Lahouari Senouci, Ph.D., MRNFP (Territoire et Parcs), responsable de la mise en valeur du territoire public.

Introduction

Le Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) de l'Outaouais – Section récrétourisme a été approuvé par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Le PRDTP remplace le Plan régional de développement de la villégiature (PRDV) de l'Outaouais élaboré dans les années 1990. La partie 1 est un élément intégré au présent PRDTP. La présente section du PRDTP a pour but d'encadrer le développement des activités récrétouristiques sur le territoire public ainsi que l'émission des droits reliés à ces activités.

Le premier chapitre décrit le territoire d'étude et le contexte régional. Le deuxième chapitre présente le constat territorial en situant l'importance du récrétourisme dans la région et expose les potentiels de développement de cette région. Les problématiques et enjeux d'utilisation territoriale reliés au récrétourisme sont énoncés au chapitre trois. Les chapitres quatre et cinq indiquent les orientations et les choix de développement retenus pour le territoire de l'Outaouais. Finalement, le dernier chapitre présente le plan d'action et les moyens mis en œuvre pour la réalisation du PRDTP.

CHAPITRE 1 TERRITOIRE D'ÉTUDE ET CONTEXTE RÉGIONAL

1.1 Territoire d'étude

La région de l'Outaouais, qui s'étend sur 34 074 km², comprend la ville de Gatineau et les quatre MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac, Les Collines-de-l'Outaouais et Papineau⁴. S'y ajoutent deux réserves indiennes soit : celle de Kitigan Zibi et Lac-Rapide (Kitiganik), dont la superficie correspond respectivement à 184 et 0,3 km². Les terres du domaine de l'État représentent 75 % de la superficie de la région (voir carte 1).

⁴ Portrait statistique du territoire québécois, DGIG 2003.

1.2 Contexte régional

L'Outaouais se situe au sud-ouest du Québec, entre l'Abitibi-Témiscamingue, au nord et à l'ouest, et les Laurentides, à l'est. Au sud et au sud-ouest, la rivière des Outaouais sépare la région de la province de l'Ontario. Structurée autour de la conurbation Gatineau-Ottawa, la région comptait en 2001 une population de 323 736 habitants⁵, concentrée à 71 % dans la ville de Gatineau dont le territoire représente 1 % de celui de l'Outaouais.

Le territoire public outaouais se compose de paysages naturels diversifiés : vallées, rivières, grands lacs, quelques collines et sommets rocheux et forêts en majeure partie feuillues. Cet espace est le lieu de multiples activités économiques, sociales et culturelles. L'exploitation forestière est la principale contribution du territoire public à l'économie régionale, suivie de près par les activités fauniques et récréatives. Avec ses grands plans d'eau et sa faune abondante, le territoire public de l'Outaouais possède des atouts de développement récréotouristique majeurs. Les activités récréatives les plus pratiquées y sont la villégiature, la chasse et la pêche et la randonnée en sentiers aménagés.

Le territoire public connaît une demande d'utilisation à la fois grandissante et diversifiée. Cette demande entraîne souvent une superposition des droits d'utilisation sur le territoire, d'où l'importance d'une concertation régionale autour de son développement et de sa mise en valeur. La connaissance des problématiques, des enjeux et des orientations de développement et d'aménagement du territoire de l'ensemble de la région est primordiale pour en assurer le développement durable.

Les territoires fauniques couvrent environ 60 % de la superficie totale du territoire public de l'Outaouais. Ils comportent deux importantes sections des réserves fauniques La Vérendrye et de Papineau-Labelle, le parc national de Plaisance, six zones d'exploitation contrôlée (zecs) et près d'une centaine de pourvoies, dont 26 avec droits exclusifs.

⁵ Les données concernant la population ont été puisées dans le contenu du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec, 2001.

CARTE 1
TERRITOIRE D'ÉTUDE

CHAPITRE 2 CONSTAT TERRITORIAL RÉCRÉOTOURISTIQUE

Le constat établit un diagnostic de la situation actuelle et présente les grands potentiels du territoire public. Il est axé sur trois volets récréotouristiques, soit l'hébergement, les activités culturelles et les activités de plein air⁶. Il compte trois sections : la situation récréotouristique actuelle, le potentiel de développement récréotouristique et la synthèse du constat récréotouristique sur le territoire public.

2.1 La situation actuelle du récréotourisme en Outaouais

2.1.1 *Le contexte mondial et québécois*

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)⁷, les décennies 2000 et 2010 s'annoncent favorables au développement de l'industrie touristique. Le tourisme sera la première industrie de croissance mondiale durant cette période, avec une augmentation annuelle d'environ 4,4 % du nombre d'arrivées des touristes internationaux. L'OMT estime à plus de 10 % du PIB mondial l'apport du tourisme international et domestique et à environ 100 millions le nombre d'emplois qu'il génère.

En 1999, près de 20 millions de voyages de tourisme ou de loisir ont eu lieu au Québec. Environ 66 % d'entre eux ont été effectués par des Québécois, 16 % par des Canadiens des autres provinces, 11 % par des Américains et 7 % par des personnes en provenance d'autres pays. Près de 43 % de ces personnes se sont déplacées pour un circuit touristique, 35,1 % pour un séjour urbain, 11,2 % pour un séjour de villégiature, 4,6 % pour le ski alpin, 4,1 % pour la chasse et la pêche et 0,5 % pour l'aventure de plein air.

Durant les années 1990, les produits touristiques ayant bénéficié des investissements les plus considérables au Québec sont le séjour urbain, le séjour de villégiature et le tourisme d'affaires et de congrès. Quant à l'offre touristique, elle a connu une diversification importante qui s'est traduite par :

- ✓ le développement de circuits de découverte axés sur les particularités régionales telles que l'agrotourisme, l'horticulture et les sites autochtones;
- ✓ le développement d'activités de plein air dans les centres de villégiature, tels le ski de fond, l'excursion en traîneau à chiens et la raquette;

⁶ Pour la liste détaillée des activités par catégories récréotouristiques, voir annexe 2.

⁷ Ces données sont tirées de publications provenant de Tourisme Québec (2000) et de l'ouvrage de Marie Lequin (2001) intitulé *Écotourisme et gouvernance participative*.

- ✓ l'intégration d'activités de plein air à l'offre de séjour urbain, telles la randonnée cycliste et la randonnée pédestre;
- ✓ la croissance des activités de plein air dans les pourvoiries du sud du Québec;
- ✓ l'augmentation du nombre de gîtes touristiques;
- ✓ la popularité croissante du camping;
- ✓ l'apparition de nouveaux produits tels le séjour urbain hivernal, les activités hivernales de plein air et les escapades intégrées aux séjours urbains.

Le monde du tourisme évolue constamment et de façon importante. De plus en plus expérimenté, informé et exigeant, le touriste d'aujourd'hui préfère les voyages individuels aux voyages de groupe et donne priorité aux vacances et aux courts séjours.

Au Québec, les principaux produits touristiques sont les suivants :

- ✓ **Le circuit touristique** : principal produit d'appel du Québec, son succès est surtout attribuable aux touristes québécois qui effectuent 46 % des voyages d'agrément. Durant les dernières années, ce produit s'est consolidé par la diversification de l'offre d'hébergement, le développement d'activités liées à la présence autochtone et l'élargissement de la gamme des activités secondaires telles que l'observation de la faune, la pratique d'activités récréatives et les croisières.
- ✓ **Le séjour de villégiature** : ce produit bénéficie de la qualité de l'environnement naturel, de la diversité des activités offertes et de la présence de quatre saisons bien distinctes. Il se concentre dans les zones limitrophes des milieux urbanisés. Sa demande tend à s'internationaliser grâce à l'hôtellerie champêtre, à l'hôtellerie en forêt et au Réseau international des relais et châteaux.
- ✓ **Le ski alpin** : ce produit est assez développé pour les besoins actuels, la capacité totale des centres existants ayant augmenté de 15 % depuis le début des années 1990.
- ✓ **La chasse et la pêche** : ces activités constituent le motif principal des séjours en pourvoirie au Québec. Si la pêche a atteint un plafond, tant chez les résidants que chez les non-résidants, la chasse, par contre, connaît un regain de popularité, particulièrement chez les non-résidants. Ces chasseurs, dont 57 % viennent des États-Unis et 43 % des autres provinces canadiennes, représentent près de 5 % des chasseurs sur le territoire. Ils fréquentent principalement les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec ainsi que le nord de la région de l'Outaouais. De plus en plus, les pourvoiries tentent d'attirer de nouvelles clientèles, notamment les familles, en offrant de nouvelles activités telles que la villégiature en forêt, la motoneige, la pêche blanche, le ski de fond et la raquette. Au Québec, une cinquantaine de pourvoiries sont de calibre international.

- ✓ **La motoneige** : Le Québec est la destination par excellence pour la pratique de ce sport et le nombre d'adeptes y est en croissance. Plusieurs atouts jouent en faveur du Québec, dont l'étendue et la qualité du réseau de sentiers, l'enneigement exceptionnel, la durée de la saison et la beauté des paysages. Les Québécois se procurent 93 % des droits d'accès annuels, les autres Canadiens et les Américains se partageant les 7 % restant. Quant aux droits d'accès hebdomadaires, ce sont principalement les touristes et visiteurs qui se les procurent.
- ✓ **L'aventure de plein air** : ce produit occupe au Québec une place de plus en plus importante, particulièrement dans les Laurentides et l'Outaouais. Les principales activités estivales sont le canot, le canot-camping, le kayak de mer, les randonnées pédestres, le cyclotourisme et le vélo de montagne. L'hiver, les principales activités sont les randonnées en traîneau à chiens, en motoneige et en raquette. Au Canada, c'est au Québec que ces activités hivernales sont les plus développées. À l'échelle mondiale, le tourisme d'aventure de plein air est en hausse et la fréquentation touristique attribuable à ce produit se distingue par une forte proportion de clientèle extérieure. C'est le cas au Québec où 60 % de la clientèle est européenne, venant principalement de France et de Belgique. Les atouts qui contribuent à attirer cette clientèle sont l'immensité du territoire, la diversité des écosystèmes, la présence de cultures traditionnelles et autochtones, la facilité d'accès par voies maritime, aérienne et terrestre, le réseau de parcs nationaux et l'offre importante d'hébergement en forêt.
- ✓ **Le congrès et la réunion d'affaires** : ceux-ci ont connu une croissance durant la dernière décennie. Le Québec possède des atouts de taille en ce domaine avec un environnement culturel et écologique de qualité et des infrastructures modernes, de nombreux investissements ayant été effectués au courant des années 1990.
- ✓ **Le voyage de motivation** : il s'agit d'un « voyage offert le plus souvent par une entreprise commerciale dans le but de récompenser ou de motiver un salarié ou un distributeur, de lancer un nouveau produit, de former le personnel ou d'améliorer l'esprit d'équipe⁸. » À l'échelle mondiale, ce produit est en hausse depuis 1990 et la croissance annuelle projetée est de 13 %. Le visiteur qui en bénéficie recherche la détente et l'agrément, en plus des activités liées à son travail. Au Québec, les activités les plus en demande à y être associées sont la motoneige, le traîneau à chiens, la pêche sur glace, le ski de fond, le tour de ville, l'excursion en bateau-mouche, le canot, le golf et les croisières avec repas.

2.1.2 *Le contexte régional*

La situation du récréotourisme en Outaouais est à l'image de celle de l'ensemble du Québec. L'augmentation de la clientèle touristique est de plus en plus appréciable et la part de touristes étrangers plus grande, à la suite des efforts entrepris pour mieux positionner la région et améliorer les infrastructures et l'offre en général. Il faut cependant noter qu'en raison de la présence du pôle Gatineau-Ottawa, la région est soumise à une double concurrence interrégionale et interprovinciale.

⁸ Définition tirée de la publication de Tourisme Québec (2000) intitulée *Stratégie de marketing touristique 2000-2005*.

Avec ses infrastructures et son environnement, l'activité récréotouristique est identifiée comme l'un des cinq secteurs de développement les plus prometteurs de la région⁹. L'Outaouais reçoit d'ailleurs une part croissante du marché national. Ainsi, en 1999, la région a reçu près de 1 200 000 touristes, soit environ 22 % de plus que l'année précédente, faisant ainsi passer à 5,6 % sa part du marché québécois. Ces touristes ont effectué des dépenses qui s'élèvent à 133 millions de dollars. L'augmentation pour cette même année est de plus de 79 % de la clientèle provenant des autres continents.

Les visiteurs de l'Outaouais demeurent toutefois principalement des Québécois. Selon une étude des clientèles¹⁰ effectuée pour le compte de l'Association touristique de l'Outaouais (ATO) en 2000, 49 % des visiteurs interrogés provenaient du Québec, 20 % de l'Ontario et 5 % des autres provinces. Le reste de la clientèle venait de l'étranger, soit 7 % d'Américains et 19 % d'autres pays.

Selon les données de l'ATO¹¹, les produits récréatifs distinctifs de la région sont la pourvoirie et la villégiature privée. L'Outaouais compte en effet 15 % des pourvoires du Québec, dont certaines sont reconnues internationalement. À lui seul, le réservoir Baskatong présente l'une des plus grandes concentrations de pourvoires au Québec, avec près de 30 entreprises. Au milieu des années 1990, 10 % du total national des permis de chasse et de pêche était émis en Outaouais, alors que sa population ne représentait que 4 % de l'ensemble du Québec. Notons également que 15 % des résidences secondaires du Québec¹² se trouvent en Outaouais. Ces résidences secondaires constituent 18 % de toutes les résidences de la région.

L'Outaouais offre des produits touristiques nombreux, diversifiés et facilement accessibles. Certains sont traditionnels, comme la chasse, la pêche, le séjour de villégiature, le séjour urbain ou le séjour d'affaires et de congrès. D'autres correspondent aux nouvelles tendances constatées ailleurs dans le monde : l'écotourisme, l'aventure de plein air et le tourisme culturel. Les données de l'ATO¹³ sur les clientèles indiquent que les principaux motifs de séjour invoqués par les visiteurs de la région en 2000 étaient la visite de la région en général, la découverte des paysages, de la faune et de la flore, la visite de parents ou d'amis et la pratique d'activités nautiques et aquatiques.

2.1.3 *Situation récréotouristique régionale actuelle*

La situation récréotouristique de la région comprend deux volets, soit l'hébergement et les activités culturelles et de plein air, auxquels le territoire public contribue.

⁹ Voir à ce sujet les données publiées par le *Conseil régional de développement de l'Outaouais* (www.CRDO.qc.ca).

¹⁰ Desjardins Marketing Stratégique (2001) – *Étude des clientèles touristiques de l'Outaouais et de la Colline parlementaire à Ottawa*.

¹¹ Franco Materazzi Consult et collaborateurs (1996) – *Plan de développement touristique de l'Outaouais*.

¹² MAMSL, sommaire du rôle d'évaluation provincial.

¹³ Desjardins Marketing Stratégique (2001) – *Étude des clientèles touristiques de l'Outaouais et de la Colline parlementaire à Ottawa*.

2.1.3.1 L'hébergement

En Outaouais, les modes d'hébergement sont diversifiés et leur distribution sur le territoire répond aux spécificités biophysiques et socioéconomiques des différentes parties de la région. L'offre d'hébergement se caractérise également par une capacité d'accueil assez élevée et une large gamme de services de qualité (voir carte 2). En dehors de la ville de Gatineau, où se concentre une grande partie de l'hébergement commercial, quelque 315 sites d'hébergement ont été recensés, associés ou non à des activités de plein air. De ce nombre, les deux tiers sont situés en domaine privé.

Sur le territoire public, la villégiature privée de type chalet est le principal mode d'hébergement. Elle est répartie dans l'ensemble du territoire, à l'exception des réserves fauniques et des pourvoiries. Sur plus de 1 880 baux accordés par le MRNFP en Outaouais, 1 784 le sont à des fins de villégiature privée.

La région est le secteur de villégiature traditionnel des habitants de la région de Gatineau-Ottawa. La première vague de développement de villégiature en territoire public remonte à 1938, autour du lac Danford. Depuis, plus de 5 000 emplacements de villégiature en territoire public ont été offerts. Les voies de pénétration sont essentiellement les cours d'eau navigables et les principales voies terrestres. En période estivale, plusieurs municipalités voient leur population augmenter considérablement avec l'arrivée massive des villégiateurs. Pour ces municipalités, le parc immobilier est majoritairement constitué de résidences secondaires.

La villégiature privée en territoire public se concentre dans le centre-ouest de la région, soit dans la MRC de Pontiac, et dans le nord-est de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. La villégiature sur terres privées, quant à elle, est concentrée dans la partie est de la région, ainsi que dans les secteurs centre-sud de la MRC de Pontiac et le centre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Quelques abris sommaires sont également regroupés principalement dans la MRC de Pontiac et le nord de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

La pourvoirie, avec ou sans droits exclusifs, est le principal mode d'hébergement commercial en forêt, et ce, tant en territoire public que privé. Quelque 105 pourvoiries sont réparties sur l'ensemble du territoire régional. Soixante-cinq d'entre elles sont situées sur le territoire public, dont 26 avec droits exclusifs. L'hébergement en pourvoiries se fait principalement en chalets, en auberges ou en camps, mais certaines offrent également des campings aménagés ou rustiques.

Les pourvoiries sont concentrées principalement dans trois secteurs, soit dans la partie nord-est de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau où coexistent des pourvoiries avec et sans droits exclusifs, autour du réservoir Baskatong où l'on trouve des pourvoiries de petite superficie, et dans le sud de la réserve faunique La Vérendrye, un secteur de grandes pourvoiries avec ou sans droits exclusifs. Plusieurs pourvoiries de petite taille, avec ou sans droits exclusifs, sont également réparties dans l'est et dans l'ouest de la région, soit dans la MRC de Papineau, près de la réserve faunique de Papineau-Labelle.

En ce qui concerne l'hébergement commercial, il comprend principalement des hôtels, motels, auberges, gîtes et résidences de tourisme, en plus du château Montebello, de calibre international, et du château Logue à Maniwaki, d'importance régionale. Une part importante de l'hébergement commercial se trouve en territoire privé, avec une forte concentration sur le territoire de la ville de Gatineau.

Ailleurs en Outaouais, 59 hôtels, motels, auberges et gîtes et 13 résidences de tourisme constituent la structure d'accueil. Ces sites d'hébergement sont surtout concentrés dans la partie sud de la région, regroupés principalement le long de la rivière des Outaouais ou dans l'espace limitrophe de la ville de Gatineau, mais également quelques concentrations à Maniwaki, Bristol, Campbell's Bay, Fort-Coulonge et dans la Petite Nation. Quant aux gîtes et aux résidences de tourisme, ils sont concentrés dans la MRC de Papineau. Un noyau de moindre importance est aussi observé le long de la vallée de la rivière Gatineau, où plusieurs petits regroupements s'étendent jusqu'au réservoir Baskatong. Tous ces établissements, à l'exception d'un seul, sont situés en territoire privé.

Enfin, la région compte plus de 67 campings et centres de vacances répartis essentiellement dans le sud et l'est de la région. D'autres concentrations sont présentes dans le secteur du réservoir Baskatong, dans les zecs et dans la réserve faunique La Vérendrye. Les quelques campings situés sur les territoires de zecs ont une capacité totale de plus de 700 emplacements. Les autres emplacements de camping sont éparpillés à travers la région. Le camping rustique prédomine en territoire public libre¹⁴, alors que le camping aménagé est concentré en territoires fauniques structurés. Quant aux centres de vacances, ils sont présents partout dans le sud de la région.

2.1.3.2 Les activités culturelles et de plein air

Les activités culturelles et de plein air constituent une composante majeure de l'offre récréotouristique de l'Outaouais. Réparties tout au long de l'année, elles se caractérisent par leur grande diversité. Un grand nombre d'entre elles prennent place sur le territoire de la ville de Gatineau (voir carte 3) comme le Festival de montgolfières ou les randonnées sur les pistes cyclables et les sentiers pédestres.

En dehors de la ville de Gatineau, les activités culturelles¹⁵ se développent en fonction des secteurs. Ainsi, en agrotourisme, quelque 42 fermes offrent des produits agricoles et des services de visites éducatives et d'interprétation. Ces activités agrotouristiques sont largement concentrées dans la MRC de Papineau. Les activités reliées à l'acériculture sont aussi populaires. Huit cabanes à sucre, situées principalement le long de la rivière des Outaouais, offrent des activités saisonnières, dont quelques-unes sur une base annuelle. Quant à l'artisanat autochtone, seule la réserve indienne Kitigan Zibi, près de Maniwaki, l'intègre à l'offre récréotouristique de la région.

¹⁴ Le territoire public qui n'est pas structuré en territoire faunique ou en parc national est appelé territoire public libre.

¹⁵ Les activités culturelles englobent les activités agrotouristiques, patrimoniales et artisanales, notamment celles reliées aux autochtones, de même que les activités reliées au paysage et à la nature en général.

CARTE 2
CONSTAT TERRITORIAL – VOLET : HÉBERGEMENT

CARTE 3
CONSTAT TERRITORIAL – VOLET : ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE PLEIN AIR

En matière d'archéologie et de patrimoine, 146 biens culturels et 190 sites archéologiques ont été répertoriés, tant en territoire public qu'en territoire privé, ainsi que 12 sites aux attraits culturels variés majoritairement situés en territoire privé. Parmi les principales composantes culturelles de la région, mentionnons les sites archéologiques connus, reliés au passé amérindien de la région et aux passages des coureurs des bois; les monuments historiques désignés par les collectivités locales et régionales, telles les églises et chapelles; les musées et les galeries d'art, concentrés en territoire privé, et les circuits d'ateliers d'artistes développés dans les MRC de Pontiac et de Papineau.

Les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau présentent une concentration de monuments historiques et d'attraits culturels. Les sites archéologiques, quant à eux, sont dispersés un peu partout dans la région. Le secteur qui longe la rivière Dumoine se démarque en ce domaine, mais sa mise en valeur n'est pas encore prévue malgré une fréquentation de plus en plus importante.

Quant aux activités de plein air, qui s'exercent en majorité dans le sud de la région, notamment en territoire privé, elles sont également très diversifiées. Les principales d'entre elles sur le territoire sont les suivantes :

- ✓ **Les activités nautiques** : ces activités se répartissent un peu partout dans la région. La baignade se pratique à de nombreuses plages publiques situées aussi bien dans la couronne immédiate des zones urbanisées que dans des zones lointaines de la réserve faunique La Vérendrye. La pratique du canoé-kayak s'étend dans l'ensemble de la région, sur les rivières Dumoine, des Outaouais, Noire, Coulonge, de la Petite Nation, du Lièvre et Gatineau. Il existe également une concentration importante de circuits de canoé-kayak sur les plans d'eau près de la rivière Gatineau, sur le lac des Trente et Un Mille, sur le lac Poisson Blanc et sur la rivière de l'Aigle. Une étude récente évalue à plus de 1 000 km¹⁶ les circuits navigables pour le canotage en Outaouais, hors réserve faunique et parc national. Enfin, les activités comme le ski nautique, la planche à voile, le pédalo et les excursions en bateau sont populaires sur les grandes surfaces lacustres.
- ✓ **La chasse et la pêche** : ce sont les activités les plus populaires dans la région. La chasse est majoritairement pratiquée dans l'arrière-pays de la MRC de Pontiac et dans le nord de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. La chasse à l'orignal est prépondérante dans la MRC de Pontiac, celle à l'ours noir et au cerf de Virginie dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Quant à la pêche, en Outaouais, elle est abondante en petit lac comme en réservoir. D'ailleurs, le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau compte à lui seul plus de 3 200 lacs poissonneux.
- ✓ **La motoneige** : la pratique de ce sport est en croissance. L'Outaouais compte plus de 480 km de sentiers de motoneige sur le territoire public, dont le réseau national Trans-Québec qui relie la région aux Laurentides, à l'Abitibi-Témiscamingue et à l'est ontarien. Des sentiers de niveau régional se rattachent au réseau principal et couvrent l'ensemble du territoire.

¹⁶ *Plan de développement intégré des sentiers récréatifs de la région de l'Outaouais*, décembre 2000, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais (URLSO).

- ✓ **La motoquad** : sur l'ensemble du territoire, l'Outaouais compte environ 385 km de sentiers liés à cette activité. Ce réseau comprend le sentier Trans-Outaouais, de 110 km, reliant Mont-Laurier à Northfield. Un autre segment du réseau couvre le secteur autour du réservoir Baskatong, de même que le territoire de la Forêt de l'Aigle. Quelques sentiers sont également en développement dans les MRC de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau.
- ✓ **Le cyclisme** : le réseau de pistes cyclables, développé dans le centre et l'ouest du territoire habité, relie le parc de la Gatineau aux secteurs de Maniwaki et de Fort-Coulonge et compte environ 1 330 km. Ses pistes sillonnent aussi bien les terres privées que publiques. Quant au circuit de vélo de montagne, il compte 35 km de sentiers en territoire public.
- ✓ **Le golf** : ce sport compte parmi les activités de plein air les plus répandues en Outaouais, notamment dans la partie sud de la région. Les golfeurs ont accès à 17 terrains de golf, dont un en territoire public. La majorité de ces terrains se concentrent dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau, à proximité de sites récréotouristiques comme le Mont-Sainte-Marie et le complexe du Château Montebello.
- ✓ **L'équitation** : cette activité populaire en Outaouais se pratique sur au moins 15 fermes ou manèges totalisant près de 40 km de sentiers.
- ✓ **L'aventure et les sports extrêmes** : l'escalade de parois rocheuses ou glaciaires, le rafting, le bungee, le parachutisme et la spéléologie touristique comptent parmi les activités qu'offrent une quinzaine de promoteurs, principalement dans les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau.
- ✓ **Le ski alpin** : ce sport est pratiqué dans cinq centres d'envergure régionale, soit le mont Sainte-Marie, les centres Edelweiss et Vorlage près de Wakefield, le mont des Cascades à Cantley et le Camp Fortune près de Chelsea.
- ✓ **Le ski de fond** : plus développé en Outaouais que le ski alpin, les sentiers pour sa pratique sont à proximité des lacs Simon, Gagnon et Poisson Blanc, dans la réserve faunique de Papineau-Labelle, ainsi que dans le parc de la Gatineau.
- ✓ **La randonnée pédestre** : souvent jumelée à l'observation de la nature, cette activité se pratique généralement en forêt et aux abords des lacs et plans d'eau. La région compte deux parcs linéaires partiellement réalisés, l'un dans l'axe Gatineau—Maniwaki et l'autre dans l'axe Gatineau—Fort-Coulonge, auxquels s'ajoutent les infrastructures du parc de la Gatineau.
- ✓ **L'observation de la nature** : plusieurs emplacements présentent un grand intérêt au point de vue paysager ou environnemental. Il s'agit principalement de lieux d'interprétation tels que le Centre d'interprétation du cerf de Virginie à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, le pavillon d'interprétation de la Forêt de l'Aigle, l'ex-centre éducatif forestier du lac la Blanche, les chutes Coulonge, le pont de pierre, le parc national de Plaisance et les chutes de Plaisance.

Toutes ces activités sont associées à des lieux d'hébergement tels des centres de vacances, des bases de plein air ou des centres de villégiature, ou se pratiquent dans des sites spécialement aménagés.

2.2 Le potentiel de développement récréotouristique de l'Outaouais

2.2.1 *Tendances générales*

L'Outaouais possède un fort potentiel de développement récréotouristique. En effet, parmi les produits touristiques correspondant aux nouvelles tendances en matière de tourisme et d'activités récréatives identifiées par Tourisme Québec¹⁷, l'Outaouais est en mesure de développer les suivants :

- ✓ **Le circuit touristique** : en ce domaine, la tendance est au circuit géographique et thématique, au cyclotourisme, au camping et au caravaning. En complément, le visiteur recherche un environnement naturel, culturel et patrimonial, une concentration d'activités de plein air et un mode d'hébergement, principalement en gîte et en camping.
- ✓ **Le séjour de villégiature** : les voyageurs recherchent notamment les centres de santé, les terrains de golf et la villégiature de luxe en forêt. Ils apprécient également la diversité des activités sportives et de plein air et leur intégration à des services de qualité.
- ✓ **La chasse et la pêche** : les nombreux amateurs recherchent, en plus de la pratique de ces activités, l'expérience du plein air et du dépaysement. Les pourvoiries outaouaises sont appelées à diversifier leurs activités pour répondre à cette nouvelle tendance.
- ✓ **La motoneige et la motoquad** : l'offre en ce domaine s'élargit avec des circuits plus longs, avec ou sans nuitées en forêt. Les adeptes apprécient des services d'hébergement et de séjour de qualité de même qu'un réseau de sentier bien structuré et sécuritaire.
- ✓ **L'aventure de plein air** : l'Outaouais présente un environnement naturel et culturel propice à l'écotourisme et à la pratique d'activités sportives. Avec des moyens de transport non traditionnels et des activités de plein air diversifiées, l'Outaouais est en mesure de procurer aux amateurs une expérience de qualité.

2.2.2 *Description du potentiel de développement récréotouristique régional*

La région compte plus de 15 000 lacs de superficies variées. Près de 1 500 d'entre eux, situés en territoire public, ont une superficie de plus de 20 ha dont 873 répondent aux exigences de développement de la villégiature en territoire public¹⁸ (voir carte 4).

En territoire public ou privé, le potentiel de développement riverain est important en raison de l'accessibilité du territoire et des plans d'eau et de l'ampleur de la clientèle potentielle. L'accès aux plans d'eau est en effet favorisé par un dense réseau de routes et de chemins forestiers. Quant à la clientèle potentielle, elle est considérable. À moins d'une heure de route, le territoire public est accessible au million d'habitants de la conurbation Gatineau-Ottawa. À deux heures de route, la clientèle augmente à environ cinq millions d'habitants, avec, entre autres, les populations des villes de Montréal, Cornwall, Pembroke et Mont-Laurier.

¹⁷ Tourisme Québec, *Stratégie de marketing touristique 2000-2005*, Québec, 2000, 46 p.

¹⁸ PRDV de la région de l'Outaouais, 1993.

2.2.2.1 L'hébergement

Le potentiel d'hébergement de la région est excellent, compte tenu du grand nombre de plans d'eau aménageables. Le développement de la villégiature privée fait d'ailleurs l'objet d'une demande croissante. Pour ce faire, la mise en œuvre du PRDV, de 1993 à 2000, a permis la réalisation de quelque 350 emplacements de villégiature.

En matière d'hébergement avec activités de plein air, plusieurs projets sont à l'étude afin de répondre à une demande de plus en plus pressante. Les zecs Pontiac et Bras-Coupé—Désert prévoient notamment intégrer à leurs activités récréatives l'hébergement en camping aménagé ou rustique et en camps en forêt. Les pourvoiries envisagent également une diversification de leur offre d'hébergement afin d'accommoder de nouvelles clientèles. De nombreux projets commerciaux sont envisagés autour des lacs situés en territoire public. Le lac Dumont, par exemple, pourrait constituer un pôle intéressant pour le futur développement de cette partie du territoire régional.

2.2.2.2 Les activités culturelles et de plein air

Depuis quelques années, la région a fait un effort considérable pour développer une infrastructure à même de soutenir l'expansion des activités culturelles et de plein air.

L'Outaouais possède un important potentiel de développement culturel, notamment en matière de patrimoine et d'interprétation de l'histoire. La région possède en effet quantité de vestiges et de sites qui témoignent du passé des coureurs des bois, de la traite des fourrures, de l'exploitation minière et du vécu des Amérindiens¹⁹. La MRC de Pontiac constitue un territoire privilégié pour l'exploitation de ce potentiel culturel, notamment dans le secteur de la rivière Dumoine.

En ce qui concerne le plein air, plusieurs projets de développement ont trait aux activités nautiques. Ainsi les différents plans de développement intégré (PDI) des corridors nautiques de l'Outaouais proposent, entre autres, des activités nautiques sur les rivières des Outaouais, Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation; des excursions nautiques axées sur l'aventure, la découverte de sites historiques et de paysages sur le tronçon Bryson-Lac Témiscamingue de la rivière des Outaouais; des croisières sur le tronçon Lac-Sainte-Marie—Chelsea de la rivière Gatineau et des activités d'aventure plein air sur les rivières Dumoine et Coulonge.

Le développement des sentiers de motoneige et des autres randonnées récréatives fait aussi l'objet d'un PDI à l'échelle régionale. Ce plan intègre les équipements existants comme le Cycloparc PPJ, dans la MRC de Pontiac, et le parc linéaire, dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, des éléments déjà structurants à l'échelle régionale.

¹⁹ Pour obtenir un résumé de ce potentiel de développement axé sur le patrimoine de la région, consulter le *Plan de développement touristique de l'Outaouais* (ATO) 1996, p. 1.82 à 1.88.

CARTE 4
CONSTAT TERRITORIAL – POTENTIEL RÉCRÉATIF

Les MRC de l'Outaouais ont aussi d'importants projets de développement récréatif. Parmi ceux-ci, mentionnons le projet de parc régional du pont de pierre, de quelque 70 km², situé au nord du lac des Trente et Un Milles, dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, ainsi que le parc linéaire. Cette MRC a également déterminé d'autres emplacements pour d'éventuels parcs régionaux. Quant à la MRC de Pontiac, elle prévoit notamment, compléter le projet de Cycloparc PPJ de 72 km mentionné plus haut et mettre en valeur le potentiel récréatif du mont O'Brien.

Les zecs ont également des projets de développement récréatif à court terme. Le développement récréatif des zecs Pontiac et Bras-Coupé—Désert, situées en plein cœur de la région, devra se faire en association avec celui de la Forêt de l'Aigle, car ces trois territoires contigus présentent des projets complémentaires. Des sentiers polyvalents pour le ski de fond, la randonnée pédestre et l'interprétation ainsi que des circuits de canotage y seront aménagés.

D'autres projets récréatifs majeurs sont en voie de réalisation sur le territoire public de l'Outaouais, telle la Goutte d'eau, un projet de parc écotouristique quatre saisons couvrant plus de 174 lacs, dont le Pemichangan, Sainte-Marie, des Trente et Un Milles, le Poisson Blanc et le lac Vert.

Finalement, plusieurs unités territoriales d'intérêt (UTI) ont également été répertoriées dans la région. Ces endroits remarquables sont fréquentés par le public pour leur qualité environnementale ou patrimoniale. Les 22 UTI déterminées jusqu'à maintenant pourront être intégrées à des plans de conservation ou de mise en valeur à des fins récréatives au niveau local ou régional.

2.3 Synthèse du constat territorial récréotouristique de l'Outaouais

Le constat récréotouristique permet de dégager, pour l'hébergement, les activités culturelles et les activités de plein air, les caractéristiques suivantes (voir carte 5) :

Hébergement

Les trois principales zones de concentration de la villégiature privée sont situées au centre de la MRC de Papineau, au centre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et au centre-sud de la MRC de Pontiac. Trois autres zones de concentration de la villégiature privée sont présentes en territoire public, soit dans la partie est de la région, dans le TNO de la MRC de Pontiac et dans la partie nord de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Le potentiel de développement de ce type d'hébergement sur territoire public se concentre dans le centre de la MRC de Pontiac, dans le nord de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et autour du réservoir Baskatong qui possède un fort potentiel d'activités récréatives. Le lac Dumont présente également un potentiel de développement de la villégiature en forêt. Quant à l'hébergement commercial, il se compose, en territoire public, de pourvoiries et de campings aménagés dans les territoires fauniques structurés. En territoire privé, l'hébergement associé aux activités de plein air se concentre dans la MRC de Papineau et dans le sud de la MRC de Pontiac et, de manière plus dispersée, dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Culture

L'est de la MRC de Papineau présente une concentration d'activités culturelles dominées par l'agrotourisme. La MRC des Collines-de-l'Outaouais offre quant à elle des activités culturelles diversifiées. C'est le cas également du centre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, mais de façon plus dispersée, à l'exception du secteur à proximité du réservoir Baskatong. Enfin, l'ouest de la MRC de Pontiac offre un potentiel archéologique intéressant le long de la rivière Dumoine.

Plein air

Toute la région est desservie par des sentiers de motoneige. Le territoire public est mis à contribution avec un réseau principal et des sentiers secondaires et tertiaires. Ce réseau se divise, à partir d'une boucle au nord de Maniwaki, en quatre sentiers qui vont dans toutes les directions, soit au sud-ouest vers l'Ontario, au nord-ouest vers l'Abitibi-Témiscamingue, au sud-est vers la MRC de Papineau et vers les Laurentides. D'autre part, la zone sud-est de la région présente une concentration relativement importante de sentiers ou de circuits pour le ski de fond, le motoquad, le canoé-kayak, la randonnée pédestre et autres. Les pistes cyclables sont concentrées dans la partie centre-sud de la région, soit dans le parc de la Gatineau, au nord et nord-ouest de celui-ci et le long de la rivière des Outaouais. Le sud de la MRC de Pontiac présente, quant à lui, une concentration d'activités dominées par les sports extrêmes et d'aventure. Quant aux activités nautiques, les grandes rivières de la région font l'objet de développement d'activités reliées à la navigation douce, à la découverte des paysages et aux sports d'aventure et de plein air. Enfin, plusieurs projets de développement de sentiers et circuits sont concentrés sur le territoire des zecs et de la Forêt de l'Aigle, au centre de la région. Plus à l'est, le projet de la Goutte d'eau vise la création d'un parc écotouristique couvrant deux régions administratives et impliquant cinq MRC; on souhaite y aménager un réseau pour le canotage et des infrastructures d'accueil.

CARTE 5
SYNTHÈSE DU CONSTAT RÉCRÉOTOURISTIQUE

CHAPITRE 3 PROBLÉMATIQUE, ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE ET RÉSULTATS ATTENDUS RÉGIONAUX

L'analyse de la situation actuelle du développement récréotouristique en Outaouais permet de dégager les principaux éléments de la problématique et les enjeux du développement à des fins récréotouristiques.

3.1 Problématique du développement récréotouristique

La demande d'utilisation du territoire public régional à des fins récréotouristiques est importante. Ainsi tous les emplacements de villégiature mis à la disposition du public dans le contexte du Plan régional de développement de la villégiature (PRDV) des années 1990 ont rapidement trouvé preneur.

L'offre d'hébergement dans la région est diversifiée et se concentre en territoire privé. Le territoire public, quant à lui, offre principalement des emplacements de villégiature privée et des établissements de pourvoiries. La villégiature y est concentrée près des zones urbanisées, mais dispersée dans les secteurs éloignés.

La région possède des atouts majeurs en récréotourisme. Situé à proximité des zones urbanisées et des axes routiers, le territoire public bénéficie d'un dense réseau de chemins forestiers. La qualité des paysages et de l'environnement et la grande diversité des activités culturelles et de plein air y attire des gens de l'Outaouais, du reste du Québec, de l'Ontario et d'ailleurs. Si les activités de la chasse, de la pêche et de la motoneige demeurent en tête de liste, celles du tourisme d'aventure, de l'écotourisme et de l'observation de la faune y sont aussi pratiquées. L'exploitation et la mise en valeur de ce potentiel récréotouristique restent à structurer. Toutefois, comme les efforts visant à augmenter la qualité des produits et services et à diversifier les activités récréatives ne sont pas concentrés géographiquement, la région demeure dépourvue d'un véritable pôle récréotouristique.

Dans la présente démarche de planification récréotouristique et d'harmonisation des utilisations du territoire public régional, il faut considérer les éléments majeurs suivants : l'exploitation forestière, l'importance de la superficie des territoires fauniques structurés, l'implication des communautés autochtones et la contribution des collectivités locales. Ces éléments sont pris en compte dans la détermination des enjeux du présent plan de développement du territoire public régional.

3.2 Enjeux du développement récréotouristique

Un enjeu est défini comme un gain à obtenir ou un acquis à préserver. Dans le présent exercice, les enjeux déterminés doivent produire des retombées directes ou indirectes sur les populations locales.

Les détails sur les enjeux retenus par la Table régionale de concertation pour le développement récréotouristique sont présentés en annexe 3. Accompagnés de quelques sous-enjeux, ils sont classés selon les diverses missions soit économique, sociale, environnementale, culturelle et éducative et, enfin, administrative et institutionnelle. Ils découlent tous de l'enjeu de base de la gestion et du développement du territoire public, soit le développement durable du territoire et de ses ressources.

Trois enjeux globaux ont été retenus à la Table régionale de concertation pour l'élaboration du PRDTP section récréotourisme. Ils concernent les trois volets de l'hébergement, des activités culturelles et patrimoniales et des activités de plein air.

Enjeu 1 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement de l'hébergement

Région de villégiature importante, l'Outaouais compte plus de 22 000 résidences secondaires sur son territoire. Environ 5 000 d'entre elles sont le résultat des développements effectués par le MRNFP en territoire public, principalement dans la partie est de la MRC de Papineau, la partie centrale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la partie centre-sud de la MRC de Pontiac.

La demande pour des emplacements de villégiature privée est en croissance, autant de la part de la population locale que de celle de l'extérieur de la région. Le potentiel de développement de la villégiature riveraine est important en territoire public : plus de 1 500 plans d'eau ont une superficie de 20 ha et plus. La mise en valeur de ce potentiel constitue un enjeu important de développement régional, qui pourrait en outre entraîner des impacts significatifs sur l'économie locale. Pour ce faire, elle implique un partenariat entre les MRC et le MRNFP lors de la mise en œuvre du Plan d'action afin d'assurer la maximisation des retombées économiques.

Enjeu 2 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement des activités culturelles et patrimoniales

Le territoire public de la région de l'Outaouais possède un important patrimoine naturel et culturel. Les rivières Dumoine et des Outaouais, les peuplements forestiers particuliers et la faune variée constituent en effet des éléments intéressants pour le développement récréotouristique. Les attraits culturels du territoire ne font cependant l'objet d'aucune mise en valeur.

La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel constitue un enjeu dans le développement des activités récréotouristiques sur le territoire public, car elle permettrait d'attirer plus de visiteurs et de mieux satisfaire la clientèle tant récréotouristique qu'écotouristique.

Enjeu 3 : La mise en valeur du territoire public à des fins récrétouristiques par le développement des activités de plein air

Diverses activités de plein air sont pratiquées dans la région, notamment dans sa partie sud où sont concentrés les équipements touristiques et récréatifs. La chasse et la pêche sont les deux activités les plus populaires. Elles sont pratiquées dans les territoires fauniques structurés couvrant 60 % du territoire public régional. Le nombre important de pourvoiries dans la région témoigne de la popularité de ces activités en Outaouais.

Motoneige, motoquad, canoé-kayak et vélo sont parmi les activités dont la pratique a entraîné le développement d'une multitude de sentiers et de circuits. En Outaouais, la motoneige compte des réseaux de sentiers qui sillonnent le territoire public (réseau Trans-Québec et régional). Un circuit de canoé-kayak a également été aménagé dans la partie centre-est de la région et quelques noyaux de sentiers de motoquad sont en développement dans les MRC de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau. Le réseau de pistes cyclables est aménagé dans les parties centrales et occidentales de la région, reliant ainsi le parc de la Gatineau aux municipalités de Maniwaki et de Fort-Coulonge.

La demande d'utilisation du territoire public à des fins récréatives est en croissance, particulièrement pour les sentiers récréatifs. La structuration des réseaux se poursuivra en concertation avec les partenaires et les intervenants dans le domaine. La création du secteur récréatif du centre de l'Outaouais permettra d'attirer plus de projets et de visiteurs.

3.3 Résultats attendus

En 1999, la Loi sur l'administration publique introduisait un nouveau cadre de gestion axé sur l'atteinte de résultats. Ce mode de gestion fait en sorte que les administrateurs publics rendent des comptes à la population sur les services rendus et les bénéfices qu'elle en retire. La gestion par résultats identifie les besoins de la population à satisfaire et les identifie comme des gains espérés.

Afin de répondre aux exigences de cette approche, le MRNFP a réalisé les différents volets des PRDTP à l'aide d'une méthodologie basée sur les trois dimensions environnementale, économique et sociale du développement durable. Pour chacune de ces dimensions, le MRNFP a déterminé des résultats à atteindre à partir des principaux enjeux de développement récrétouristique du territoire public. Ces enjeux permettent, dans l'immédiat, de préciser les orientations régionales du PRDTP et de proposer un concept de développement régional. Une étape d'évaluation est prévue pour mesurer l'atteinte des résultats.

Quatre produits touristiques sont identifiés dans l'approche de gestion par résultats : la villégiature privée, l'hébergement commercial, les ensembles patrimoniaux et les sentiers récréatifs. Les résultats attendus pour chacun des produits sont exprimés ci-dessous.

A. Villégiature privée

Résultat attendu : L'offre à la population de 802 emplacements de villégiature privée d'ici mars 2009 sur le territoire public de l'Outaouais.

Effets directs recherchés :

Environnement :	<ul style="list-style-type: none">• Diminution des impacts sur l'environnement• Identification de zones de conservation• Identification de zones d'accès public aux plans d'eau
Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Nouveaux investissements de capital• Accroissement des achats de biens et de services dans les communautés locales
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Satisfaction des besoins de récréation des populations• Accessibilité accrue aux terres publiques et aux plans d'eau

Effets indirects recherchés :

Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Maintien ou création d'emplois• Augmentation de l'assiette fiscale municipale ou régionale
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de la qualité de vie des populations locales

B. Hébergement commercial

Résultat attendu : L'accès de la population à un hébergement commercial accru et diversifié sur le territoire public, d'ici mars 2009.

Effets directs recherchés :

Environnement :	<ul style="list-style-type: none">• Diminution des impacts sur l'environnement
Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Investissements de capital pour la création ou l'expansion d'entreprises• Diversification de l'économie locale et création d'emplois• Accroissement du nombre de touristes
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Satisfaction des besoins d'hébergement• Accessibilité accrue aux terres publiques et aux plans d'eau

Effets indirects recherchés :

Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de l'assiette fiscale municipale ou régionale
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de la qualité de vie des populations locales

C. Ensembles patrimoniaux

Résultat attendu : La reconnaissance, par les partenaires du Ministère, des éléments patrimoniaux²⁰ du territoire et l'élaboration d'un plan de mise en valeur des abords de la rivière Dumoine et des Outaouais.

Effets directs recherchés :

Environnement :	• Protection des ensembles patrimoniaux d'intérêt
Économie :	• Augmentation et diversification des attraits touristiques • Accroissement du nombre de touristes • Investissements reliés à la mise en valeur des ensembles patrimoniaux
Société :	• Accessibilité accrue à des sites d'intérêt

Effets indirects recherchés :

Environnement :	• Accroissement des aires protégées
Économie :	• Prolongement des séjours touristiques • Maintien ou accroissement des emplois • Intégration des éléments patrimoniaux à une offre récréotouristique élargie comprenant les sentiers, l'hébergement et les activités récréatives
Société :	• Sensibilisation accrue des populations à l'environnement par le contact avec la biodiversité et les paysages d'intérêt • Connaissance accrue de la population en matière d'histoire, de communautés autochtones, etc.

²⁰ Tout territoire offrant un intérêt d'ordre esthétique, écologique, archéologique, historique ou culturel.

D. Sentiers récréatifs

Résultat attendu : L'accès de la population à un réseau de sentiers accru et mieux structuré sur le territoire public, d'ici mars 2009.

Effets directs recherchés :

Environnement :	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de sentiers dans le respect du milieu naturel• Diminution de la pression exercée sur les milieux fragiles par la fréquentation humaine
Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Investissements visant à accroître, améliorer ou consolider le réseau• Investissements connexes : chalet d'accueil, abris, signalisation, etc.• Diversification et consolidation ou accroissement de l'offre touristique• Accroissement du nombre d'utilisateurs et de touristes
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Satisfaction des besoins de récréation des populations• Vision et planification harmonisées des réseaux, en accord avec les partenaires et les usagers• Diminution des conflits d'utilisation• Accessibilité accrue au territoire public

Effets indirects recherchés :

Économie :	<ul style="list-style-type: none">• Intégration des réseaux de sentiers à une offre récréotouristique élargie comprenant les sites d'intérêt, l'hébergement et les activités récréatives• Développement d'équipements, d'infrastructures et de services complémentaires• Diversification et accroissement des emplois
Société :	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de la sécurité des usagers• Sensibilisation accrue des populations à l'environnement par le contact avec la biodiversité et les paysages d'intérêt

CHAPITRE 4 CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

Les orientations en matière de développement récréotouristique du territoire public de l'Outaouais ont été établies à partir des enjeux régionaux. Elles concernent l'hébergement et les activités culturelles et de plein air. Le développement récréotouristique sur le territoire public pour ces deux catégories est présenté sous forme de cartes.

L'exercice de planification et l'encadrement de l'émission des droits fonciers s'inscrivent dans le prolongement du PRDV. Les objectifs reposent sur la consolidation des acquis et de ce qui a été amorcé ou réalisé jusqu'à présent.

4.1 Le développement de l'hébergement

Orientation 1 : *Consolider les secteurs de villégiature*

L'objectif visé est de consolider la villégiature existante et de la concentrer le long des voies de circulation afin d'éviter un étalement des infrastructures qui entraînerait des frais d'entretien élevés. Axées sur la villégiature privée et l'hébergement commercial et communautaire, les interventions visent à intégrer les nouveaux développements dans leur environnement existant.

Les orientations sur le territoire public sont établies en fonction des situations existantes (voir carte 6). Les trois principaux secteurs de développement de la villégiature privée et de l'hébergement sur le territoire public sont situés dans le secteur Nord-Est de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, dans le secteur de la Petite Nation, au nord de la MRC de Papineau et dans le secteur du Chemin du Bois-Franc, au cœur de la MRC de Pontiac.

D'autres secteurs de taille plus restreinte, à Rapides-des-Joachims, Otter Lake et Sheenboro, sont prévus pour l'implantation de nouveaux emplacements de villégiature. Ces secteurs sont également facilement accessibles par chemin public et une concentration de villégiateurs se trouve déjà autour des lacs retenus. En plus de la consolidation de la villégiature privée, la diversification de l'hébergement par l'ajout de campings ou d'établissements commerciaux ou communautaires sera autorisée dans ces secteurs.

Le secteur du Pontiac-Ouest est retenu pour un développement différé de la villégiature privée, soit lorsque tous les autres secteurs auront été développés lors de la mise en œuvre du plan régional.

Pour éviter l'étalement excessif de la villégiature dans la MRC de Pontiac, une zone libre de tout développement de villégiature est maintenue entre la réserve faunique La Vérendrye et les secteurs de villégiature situés au sud du lac Nilgaut. Cette zone vise également à limiter les pressions anthropiques sur les ressources de la réserve faunique.

De plus, à la suite de l'approbation des nouvelles orientations sur les abris sommaires par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs en janvier 2004, la Table régionale de concertation conviendra des dispositions concernant les orientations applicables aux baux d'abri sommaire sur le territoire public régional de l'Outaouais lors de la mise en œuvre du plan d'action.

Dans l'attente de ces décisions régionales, les dispositions contenues au PRDV 1993-1998 de l'Outaouais visant à exclure tout développement d'abri sommaire sont reconduites dans le présent PRDTP.

Orientation 2 : *Mettre en valeur les potentiels de développement de l'hébergement de type commercial*

En territoire public, les établissements d'hébergement commercial sont principalement des pourvoiries et des campings situés en territoire faunique structuré. En l'absence de projets récréotouristiques majeurs en Outaouais, les services d'hébergement demeurent déficients. C'est pourquoi le présent PRDTP, dans son plan d'action, tente d'attirer sur le territoire public des projets commerciaux dont les retombées économiques seront bénéfiques à la région et aux communautés locales.

Le triangle du secteur récréatif du centre de l'Outaouais, formé des zecs Pontiac et Bras-Coupé-Désert et ayant comme pointe le lac Dumont, présente le plus grand potentiel de développement d'activités récréatives. Ce secteur est ciblé spécifiquement pour l'hébergement commercial ou communautaire de type auberge, hôtel et terrain de camping.

Orientation 3 : *Accroître les différentes formes d'hébergement*

En territoire public municipalisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, deux secteurs sont retenus pour le développement de diverses formes d'hébergement, soit ceux de Baskatong et de La Vallée-de-la-Gatineau. Leur développement est cependant différé, car de nouvelles façons de faire doivent être élaborées pour diversifier l'hébergement en territoire public et assurer un développement qui bénéficie davantage aux communautés locales. Entre-temps, le potentiel de ces secteurs est préservé de manière à ne pas compromettre la mise en valeur.

Les lacs libres de droits d'occupation seront également préservés pour les prochains exercices de planification, afin d'en protéger le potentiel de développement. Ces lacs constituent une réserve dans des secteurs déjà sollicités par les populations. Le territoire public pourra ainsi répondre aux changements possibles qui surviendront dans l'environnement ou dans les modes d'occupation du territoire.

CARTE 6
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE – VOLET : HÉBERGEMENT

4.2 Le développement des activités culturelles et patrimoniales

Orientation 1 : *Mettre en valeur les éléments patrimoniaux situés en territoire public à des fins de développement récrétouristique régional*

Comme le démontre la carte 4, le potentiel de développement des activités culturelles et de plein air de la région est important. Le PRDTP vise à faire contribuer le territoire public au développement culturel.

En matière de développement des activités culturelles, les rives des rivières Dumoine et des Outaouais bénéficieront d'une protection en vue de leur mise en valeur pour une vocation patrimoniale. Située dans l'extrémité ouest de la région, la rivière Dumoine, dont les rives sont entièrement situées sur terres publiques, est réputée pour ses paysages, ses sites archéologiques et ses vestiges historiques. Tout projet sur cette rivière devra être associé à une contribution au développement de l'identité culturelle de la région. Quant à la rive nord de la rivière des Outaouais qui fait partie du secteur patrimonial Dumoine et est réputée elle aussi pour la beauté de ses paysages, les projets qui s'y rattachent devront être associés à une mise en valeur de ce patrimoine naturel (voir carte 7).

D'autre part, les travaux précédents ont permis de répertorier sur le territoire une vingtaine d'unités territoriales d'intérêt (UTI). L'intégration des UTI aux différents projets de sentiers ou de circuits permettra leur mise en valeur.

4.3 Le développement des activités de plein air

Orientation 1 : *Consolider et développer les activités récréatives de plein air*

Situé au cœur de la région, le secteur récréatif du centre de l'Outaouais permet présentement la pratique de diverses activités de plein air. Réservé aux infrastructures récréatives et à l'hébergement commercial ou communautaire, ce secteur est stratégique pour le développement des activités de plein air dans la région. L'ajout d'équipements permettra d'en augmenter les attraits et d'y accroître le nombre des visiteurs.

Les réseaux de sentiers récréatifs font également l'objet d'une restructuration dans le contexte d'un plan de développement intégré (PDI) élaboré par les intervenants locaux. Le PRDTP s'inscrit dans la continuité de cette initiative et intègre le développement proposé dans ce plan.

À cet égard, l'absence de lien est notée entre les zecs et les communautés locales des deux MRC. C'est pourquoi l'axe projeté des sentiers récréatifs de l'Outaouais, qui lie les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau, passe à proximité des communautés locales de manière à y maximiser les retombées économiques et relie les territoires fauniques structurés de la région, tout en passant par les points et sites d'intérêt. À cet axe s'ajoute l'axe de la Gatineau, qui permet un lien entre Maniwaki et le parc de la Gatineau. L'axe de Papineau se profile au nord de la MRC de Papineau. Cet axe part de Bowman jusqu'à la rivière de la Petite Nation au lac Simon et des boucles nord-sud viennent rejoindre la Route verte le long de la route 148.

Quant au secteur nord de la région, l'axe de désenclavement nord-est y est nécessaire pour établir un lien direct avec l'ensemble de la région et permettre à tout le secteur de participer au développement de l'Outaouais. Un dernier axe est projeté le long de la rivière Dumoine afin de relier la région à l'Abitibi-Témiscamingue.

4.4 Synthèse du concept de développement

Le concept de développement récréotouristique du territoire public de l'Outaouais s'applique à l'hébergement, aux activités culturelles et patrimoniales et aux activités de plein air (voir carte 8).

Hébergement

Trois grands secteurs de consolidation de la villégiature ont été retenus, soit le secteur Nord-Est, le secteur de la Petite Nation et le secteur du Chemin du Bois-Franc. Ces secteurs comprennent, en plus de l'hébergement, une diversité d'activités récréatives complémentaires. Trois secteurs de consolidation complémentaires se trouvent dans la MRC de Pontiac : les secteurs de Rapides-des-Joachims, de Otter Lake et de Sheenboro. D'autre part, des secteurs sont mis en réserve pour un développement ultérieur. Il s'agit du secteur du Pontiac-Ouest et de deux secteurs situés en territoire municipal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, soit ceux de Baskatong et de La Vallée-de-la-Gatineau. Enfin, le secteur récréatif du centre de l'Outaouais est destiné au développement de l'hébergement commercial haut de gamme en forêt.

Culture et patrimoine

Un secteur de protection et de mise en valeur à des fins patrimoniales et naturelles est retenu. Situé dans l'ouest de la MRC de Pontiac, il s'étend le long des rivières des Outaouais et Dumoine.

Plein air

Un secteur de concentration d'activités récréatives et de plein air est créé au centre de la région, soit le secteur récréatif du centre de l'Outaouais. Le PRDTP y prévoit une concentration de projets récréatifs de même que de l'hébergement commercial ou communautaire. Cinq axes de sentiers récréatifs structurants, de niveau régional et interrégional, relient la région du nord au sud et d'est en ouest, en passant à proximité des communautés locales.

CARTE 7
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE–
VOLET : ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE PLEIN AIR

CARTE 8
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

CHAPITRE 5 SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

Ce scénario, basé sur les orientations de développement contenus dans le concept, présente des choix détaillés en matière de développement d'hébergement et d'activités culturelles et de plein air sur le territoire public. Ces choix concilient les préoccupations sociales, économiques et environnementales des communautés locales et des intervenants du milieu.

5.1 L'hébergement

La carte 9 et le tableau 2, Proposition d'emplacements de villégiature, qui lui est associé, présentent le scénario de développement de l'hébergement, particulièrement pour les nouveaux emplacements de villégiature privée.

Selon les orientations du concept, les lacs retenus sont à développer selon l'une ou l'autre des perspectives suivantes :

- ✓ Consolider la villégiature privée;
- ✓ Diversifier l'hébergement;
- ✓ Mettre en valeur les potentiels de développement de l'hébergement de type commercial ou communautaire dans le secteur de développement récréatif;
- ✓ Développer la villégiature privée dans le respect de l'environnement et du caractère patrimonial du territoire public.

Des critères encore plus spécifiques ont guidé la sélection des lacs et des plans d'eau à retenir, soit :

- A. **Le développement partiel des lacs lors du PRDV** : ces lacs présentent encore des potentiels. Ils figurent donc parmi les secteurs ciblés du présent exercice du PRDTP afin de compléter leur développement et d'y consolider la villégiature.
- B. **La recommandation de développement des lacs lors du PRDV** : en général, ces lacs non encore développés se situent à proximité des lacs ou groupes de lacs précédents qui ont fait l'objet de développement.
- C. **L'accessibilité réelle aux plans d'eau** : tous les lacs choisis sont présentement accessibles par le réseau de chemins forestiers.
- D. **La consolidation du développement** : les lacs retenus pour le développement de la villégiature privée sont situés dans les secteurs de consolidation afin de créer une masse critique de villégiateurs et de réduire les coûts de leur développement.

- E. **La proximité d'activités récréatives** : les lacs choisis sont situés à proximité de lieux d'activités récréatives, comme des sentiers ou des UTI.
- F. **Les recommandations de Faune Québec** : ces recommandations concernent particulièrement les territoires à caractère faunique, les lacs et rivières exceptionnels et à espèces sensibles, les habitats réglementés ou susceptibles de l'être à court terme et les autres milieux sensibles à protéger. Rappelons que ces recommandations s'inscrivent conformément à l'entente administrative MRN-Société de la faune et des parcs du Québec sur le développement de la villégiature riveraine²¹.

Comme l'indique le tableau 1, les résultats attendus en matière d'hébergement permettent d'envisager le développement de 802 emplacements de villégiature, toutes catégories confondues, sur une période quinquennale.

TABLEAU 1
NOMBRE D'EMPLACEMENTS PRÉVUS PAR MRC

MRC	Nombre d'emplacements
MRC Papineau	48
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	342
MRC Pontiac	412
TOTAL	802

Afin d'assurer l'accessibilité du territoire public et de réduire les impacts environnementaux, chaque développement de villégiature doit inclure un espace pour l'aménagement d'accès publics au plan d'eau, incluant une rampe de mise à l'eau. Une signalisation adéquate doit être mise en place, avant et pendant les travaux d'aménagement des emplacements, de manière à faciliter l'accès aux villégiateurs.

²¹ Lors de la mise en valeur d'un plan d'eau à des fins de villégiature, une consultation est menée auprès des partenaires du Ministère afin de vérifier certains détails importants liés au développement. Pour la Société de la faune et des parcs du Québec, par exemple, la capacité de support du plan d'eau, la présence de touladis et la cohabitation avec des pourvoiries constituent des préoccupations importantes.

CARTE 9
SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE – VOLET : HÉBERGEMENT

TABLEAU 2
PROPOSITION D'EMPLACEMENTS DE VILLÉGIATURE²²

MRC La Vallée-de-la-Gatineau

ID ²³	Nom du lac	Superficie (ha)	Potentiel actuel	Proposition PRDTP
4	Réservoir Baskatong	3 289	580	Différée*
5	Hardy	31	5	Différée*
6	Kensington	445	126	Différée*
7	Bitobi	83	27	Différée*
11	Grand lac à l'Ours	109	19	Différée*
12	Holme	23	8	Différée*
13	Normandeau	34	16	Différée*
43	Holden	21	19	Différée*
42	Laird	34	10	Différée*
83	Innomé (47460)	31	26	Différée*
81	Joy	21	15	Différée*
51	Capimitchigama	1 085	44	25
53	Gatcombe	161	138	60
52	Winchell	228	178	75
55	Lapailleur (Milekin)	145	25	25
54	Mix	161	52	22
56	Des Outaouais	264	93	35
57	Doré	508	107	45
58	Gaudois	370	132	55
Total MRC de La Vallée-de-la-Gatineau			1 620	342

* La mise en valeur des lacs en territoire municipalisé est différée jusqu'à ce qu'une stratégie de développement soit élaborée en partenariat avec la MRC.

²² Dans le présent tableau, le terme *potentiel* réfère au potentiel théorique du plan d'eau pour le développement de la villégiature en fonction de la topographie et du type de sol. Les normes d'aménagement prévues au *Guide de développement de la villégiature* permettent de définir le nombre d'emplacements de villégiature autour d'un plan d'eau.

²³ Correspond au numéro de lac sur la carte n° 9 identifié Scénario de développement récréotouristique, Volet : hébergement.

MRC Pontiac

ID	Nom du lac	Superficie (ha)	Potentiel actuel	Proposition PRDTP
70	Esher	186	21	15
15	Greer	135	60	35
14	Penniseault	93	9	5
17	Oiseau (à l')	111	21	15
16	Tremblay	93	38	30
18	Truite (à la)	135	49	30
26	Galarneau	937	5	5
27	Jim	970	3	3
29	Ours (Lac à l')	243	33	15
28	Wright	321	88	45
30	Bertrand	186	59	35
33	Baptiste	189	54	40
32	Baptise (Petit lac)	51	40	15
86	Bellemare	124	28	10
34	Branssat	306	69	46
35	Nagard	70	21	5
87	Ellen	155	15	10
77	Jim (4120)	21	20	5
88	Marlène	44	16	5
79	Murray	109	27	15
84	Ragged	67	38	28
19	Vaucour	370	50	Différée*
20	Corbett 1	80	60	Différée*
21	Corbett 2	49	7	Différée*
23	Désert	101	49	Différée*
24	Ingley	85	21	Différée*
25	Padrines	88	53	Différée*
22	Sept Milles	635	32	Différée*
Total MRC de Pontiac			986	412

* La mise en valeur des lacs en territoire municipalisé est différée.

MRC Papineau

ID	Nom du lac	Superficie (ha)	Potentiel actuel	Proposition PRDTP
69	Iroquois	142	20	1
71	Carmin	104	35	20
66	Petit lac Preston	114	22	22
9	Lac du Chevreuil	171	32	5
Total MRC de Papineau			109	48
Total de la région de l'Outaouais			2 715	802

5.2 Les activités culturelles et de plein air

La carte 10 présente le scénario de développement des activités culturelles et de plein air. Ce scénario prévoit le développement et la structuration de ces activités sur le territoire dans le contexte d'une demande diversifiée d'utilisation du territoire public. Dans cette perspective, le scénario proposé suggère des secteurs où le développement de ces activités pourrait être favorisé et consolidé.

Pour consolider les activités existantes et susciter le développement de nouvelles activités, le scénario s'inspire notamment des projets et prévisions de développement mis de l'avant par les partenaires sur le territoire public, tels les plans de développement des activités et des corridors nautiques. En plus des intérêts des différents partenaires, le scénario tient compte des prévisions relatives à l'hébergement, des équipements et des projets de développement de l'hébergement du MRNFP.

En matière de culture, le scénario de développement privilégie le secteur patrimonial Dumoine, destiné à la mise en valeur patrimoniale des rives des rivières des Outaouais et Dumoine.

En matière de plein air, le scénario retient les activités suivantes : les circuits de canoé-camping, le kayak, le rafting, les sentiers de randonnées pédestres, de cyclisme et de motoquad, les sports d'aventure et la baignade. S'ajoutent à cette liste, pour la saison hivernale, des activités comme la motoneige, le ski de fond et le traîneau à chiens. Les secteurs et axes privilégiés pour ces activités sont :

- ✓ Le secteur récréatif du centre de l'Outaouais, où est prévu le développement de sentiers polyvalents, de circuits de canoé-camping et de kayak, de sites d'escalade et d'activités de nature culturelle étroitement liées à l'interprétation de la nature;
- ✓ Le secteur de développement de sentiers polyvalents entre Maniwaki et la route 117 au nord;

- ✓ Le secteur du parc régional du pont de pierre projeté dans le centre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
- ✓ Les corridors nautiques des rivières Dumoine, Noire, Coulonge, du Lièvre, les lacs Gagamo et Rond;
- ✓ L'axe de développement de sentiers de motoquad au nord de Fort-Coulonge.

Le scénario prévoit également intégrer à l'offre d'hébergement et de plein air les UTI situées à proximité des lacs Jim, Gillies et Galarneau.

5.3 Synthèse du scénario de développement récréotouristique

La combinaison de l'hébergement et des activités culturelles et de plein air permet de dégager la synthèse du scénario de développement récréotouristique de l'Outaouais. Ses principaux éléments sont les suivants :

- ✓ Consolidation du secteur de la Petite Nation. Ce noyau est constitué de lieux d'hébergement et d'activités de nature culturelle et de plein air diversifiés. Le scénario de développement récréotouristique consolide ce qui existe et suscite le développement du potentiel actuel;
- ✓ Consolidation du secteur du Chemin du Bois-Franc afin d'y stimuler le développement d'activités récréatives;
- ✓ Consolidation des secteurs de Rapides-des-Joachims, Otter Lake et Sheenboro, par l'ajout de nouveaux emplacements au cours des cinq prochaines années;
- ✓ Structuration du développement récréotouristique dans le secteur Nord-Est. Le scénario vise une consolidation de l'hébergement, notamment par la détermination du potentiel de développement de la villégiature privée, mais aussi par le développement d'un axe de liaison avec le reste de la région de manière à désenclaver ce secteur;
- ✓ Protection et mise en valeur du secteur patrimonial Dumoine à des fins culturelles. Les projets de nature patrimoniale et culturelle y contribueront au développement du territoire public régional.

Formation du secteur récréatif du centre de l'Outaouais. Ce secteur bénéficiera d'un effort de planification et d'émission des droits fonciers récréatifs au cours des cinq prochaines années. Activités récréotouristiques et hébergement commercial ou communautaire feront partie du plan d'aménagement et d'intervention qui reste à élaborer avec les différents partenaires du milieu.

CARTE 10
SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE-
VOLET : ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE PLEIN AIR

CHAPITRE 6 PLAN D'ACTION

Les pages suivantes présentent le plan d'action qui découle du scénario d'intervention. Ce plan, qui couvre la période 2004-2009, s'articule autour des enjeux de développement. Chacun des enjeux compte des orientations, des objectifs, des indicateurs de résultats ainsi que des moyens d'action retenus, une liste des principaux partenaires associés à leur mise en œuvre et, enfin, un calendrier de leur échéancier. La mise en œuvre du plan d'action s'effectue en fonction des disponibilités financières du Ministère et de celles des partenaires.

En ce qui concerne le développement de la villégiature autour des plans d'eau retenus, la détermination des secteurs prioritaires se fera en concertation avec les partenaires du MRNFP. Un développement séquentiel permettra la consolidation des secteurs en fonction de leur importance.

En ce qui a trait aux secteurs de Baskatong et de la Vallée de la Gatineau, le PRDTP accordera une attention particulière à leur développement dans l'optique d'optimisation du potentiel récréotouristique de ces territoires. C'est pourquoi leur développement est différé en attendant une planification spécifique en concertation avec le milieu.

Quant au plan de développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais, le PRDTP permet de bien positionner ce secteur en vue du développement d'activités récréotouristiques majeures.

Finalement, pour compléter les actions à entreprendre à la suite du PRDTP, un comité sera mis sur pied afin de produire un plan de marketing du potentiel récréotouristique régional dont l'objectif sera d'intéresser les promoteurs à investir dans la région.

**TABLEAU 3
PLAN D'ACTION**

Enjeu 1 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement de l'hébergement				
Orientation 1 : Consolider les secteurs de villégiature				
Objectifs	Moyens d'action	Indicateurs	Partenaires	Échéancier
Consolider les secteurs de villégiature existants	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les plans d'aménagement des lacs • Amorcer les plans d'aménagement des 33 lacs • Mettre en disponibilité 802 emplacements de villégiature 	Nombre d'emplacements mis en disponibilité par année	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC/Municipalités/MENV	Env. 120 emplacements/2004 Env. 170 emplacements/2005 Env. 170 emplacements/2006 Env. 170 emplacements/2007 Env. 72 emplacements/2008
Réduire les impacts environnementaux des rampes de mise à l'eau personnelles	Prévoir des rampes de mise à l'eau publiques dans les plans de développement des plans d'eau retenus pour la villégiature privée	Nombre de rampes publiques de mise à l'eau installées autour des plans d'eau aménagés lors du PRDTP	MRC/Municipalités/MRNFP (Territoire et Parcs)	2004-2009
Définir des orientations régionales sur les abris sommaires	<ul style="list-style-type: none"> • Convenir avec la Table régionale de concertation des orientations sur l'émission des baux d'abris sommaires • Convenir avec la Table régionale de concertation du traitement applicable aux baux d'abris sommaires existants 	Orientations régionales définies relatives à l'émission des baux d'abris sommaires et aux baux d'abris sommaires existants	MRNFP (Territoire et Parcs)/Table régionale de concertation	2004-2009

**TABLEAU 3 (SUITE)
PLAN D'ACTION**

Enjeu 1 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement de l'hébergement (suite)				
<i>Orientation 2 : Mettre en valeur des potentiels de développement de l'hébergement de type commercial</i>				
Objectifs	Moyens d'action	Indicateurs	Partenaires	Échéancier
Identifier et structurer des secteurs pour des projets d'hébergement de nature commerciale	Études des potentiels d'aménagement et de développement des secteurs des lacs des Trente et Un Milles et Pythonga, etc.	Nombre de plans de mise en valeur terminés	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC/Autres partenaires concernés	2009
Préciser le potentiel d'hébergement récréotouristique du lac Dumont	Élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du secteur du lac Dumont	Plan directeur du lac Dumont	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC Pontiac/CLD/CRÉ/Autres partenaires concernés	2004-2005
Promouvoir les possibilités de développement de ces territoires à potentiel récréotouristique (hébergement commercial)	Faire connaître les possibilités de développement offertes par ces potentiels	Nombre de participations à des activités de promotion	MRC/CRÉ/Municipalités/CLD	2004-2009
Attirer des projets récréotouristiques majeurs dans la région de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité régional sur les projets récréotouristiques majeurs • Réaliser un plan de marketing en fonction du potentiel régional en récréotourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de marketing réalisé • Nombre de projets majeurs réalisés en Outaouais 	MRC/CRÉ/Municipalités/CLD	2004-2009
Identifier un territoire à potentiel d'hébergement commercial dans le secteur récréatif du centre de l'Outaouais	Élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais	Plan directeur du secteur récréatif du centre de l'Outaouais	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC La Vallée-de-la-Gatineau/MRC Pontiac/CLD/CRÉ/Communautés autochtones/Autres partenaires concernés	2004-2005

**TABLEAU 3 (SUITE)
PLAN D'ACTION**

Enjeu 1 : La mise en valeur du territoire public à des fins récrétouristiques par le développement de l'hébergement (suite)				
<i>Orientation 3 : Accroître les différentes formes d'hébergement</i>				
Objectifs	Moyens d'action	Indicateurs	Partenaires	Échéancier
Réserver des secteurs pour un développement différé pour des formes d'hébergement variées	Élaboration d'une stratégie de mise en valeur des plans d'eau en territoire municipalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans d'aménagement de lacs réalisés • Nombre d'emplacements mis en disponibilité par année 	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC/Municipalités/MENV	2004-2009

**TABLEAU 3 (SUITE)
PLAN D'ACTION**

Enjeu 2 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement des activités culturelles et patrimoniales				
Orientation 1 : Mettre en valeur les éléments patrimoniaux situés en territoire public à des fins de développement récréotouristique régional				
Objectifs	Moyens d'action	Indicateurs	Partenaires	Échéancier
Soutenir le développement de produits récréotouristiques à caractère naturel et culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Avis et expertises sur les projets déposés • Coordination entre les projets et les intervenants 	Nombre de produits développés	MRC/MDERR/CRÉ/CLD/ Autres organismes et associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs)	2004-2009
Déterminer et structurer la mise en valeur des éléments du patrimoine historique, archéologique et naturel aux abords des rivières Dumoine et des Outaouais	Élaboration d'un plan d'aménagement et de mise en valeur des rivières Dumoine et des Outaouais	Plans d'aménagement réalisés	MRC Pontiac/MCC/CLD/ Communautés autochtones/ Autres organismes et associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs)	2005-2006
Intégrer les unités territoriales d'intérêt en territoire public aux projets de développements récréotouristique régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Avis et expertise • Poursuite de l'inventaire amorcé • Plan d'aménagement de certaines UTI 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire complété • Nombre d'UTI mises en valeur • Plans d'aménagement de certaines UTI 	MRC/MCC/CLD/ Municipalités/ Autres organismes ou associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs)	2004-2006
Soutenir le développement de produits et de services récréotouristique mettant en valeur les sites archéologiques sur le territoire public	<ul style="list-style-type: none"> • Avis et expertises sur les projets déposés • Coordination entre les projets et les intervenants 	Nombre de produits et de services achevés	MRC/CLD/CRÉ/MDERR/MCC/ Communautés autochtones/ Municipalités/ Autres organismes ou associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs)	2004-2009

**TABEAU 3 (SUITE)
PLAN D'ACTION**

Enjeu 3 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement des activités de plein air				
Orientation 1 : Consolider et développer les activités récréatives de plein air				
Objectifs	Moyens d'action	Indicateurs	Partenaires	Échéancier
Soutenir et encadrer l'aménagement des sentiers faisant partie du PDI des sentiers de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Table régionale des sentiers récréatifs • Intégration des PDI existants et à venir dans le présent PRDTP 	Nombre de projets d'aménagement contenus dans les PDI réalisés	MRC/ Autres organismes et associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs, Forêt Québec)	2004-2009
Soutenir et encadrer la mise en valeur des rivières et parties de rivières situées en territoire public et compris dans le PDI des corridors nautiques de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Avis et expertises sur les projets déposés • Actions coordonnées entre les intervenants • Droits émis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de droits émis • Nombre de projets réalisés 	MRC/MENV/URLSO/CLD/ Autres organismes et associations concernés/MRNFP (Territoire et Parcs)	2004-2009
Soutenir de nouveaux projets régionaux de mise en valeur du potentiel récréotouristique	<ul style="list-style-type: none"> • Avis et expertises sur les projets déposés • Actions coordonnées entre les intervenants • Droits émis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de droits émis • Nombre de projets réalisés 	MRNFP (Territoire et Parcs)/MRC/ Autres organismes et associations concernés/MENV	2004-2009
Attirer des projets récréotouristiques majeurs dans la région de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité régional sur les projets récréotouristiques majeurs • Réalisation d'un plan de marketing en fonction du potentiel régional en récréotourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de marketing réalisé • Nombre de projets majeurs réalisés en Outaouais 	MRC/CRÉ/CLD/ Municipalités	2004-2009
Soutenir le développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais	Élaboration d'un plan de développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de droits émis • Nombre de projets réalisés 	MRC/zecs/Forêt de l'Aigle/MRNFP (Territoire et Parcs)/MENV	2004-2006

Plan directeur du secteur récréatif du centre de l'Outaouais

- ✓ Mettre sur pied une Table régionale de concertation réunissant les acteurs intéressés à l'aménagement et le développement de ce secteur, y compris la communauté autochtone de Kitigan-Zibi; afin de développer un partenariat pour la mise en valeur de ce secteur;
- ✓ Faire un inventaire des activités, des infrastructures et équipements récréatifs existants;
- ✓ Faire une analyse des besoins et des potentiels de développement existants;
- ✓ Réaliser un plan directeur de développement misant sur un pôle structurant de villégiature et un axe de liaison de type sentier interrégional liant le secteur à la Ville de Gatineau.

Plan directeur du secteur du lac Dumont

- ✓ Mettre sur pied un comité de travail regroupant les principaux intervenants dans ce secteur;
- ✓ Effectuer un plan de mise en valeur des potentiels de développement de villégiature, notamment celle dite de haut de gamme en forêt;
- ✓ Élaborer un plan directeur d'aménagement et de développement comprenant un volet de promotion.

Plan de protection et de mise en valeur des potentiels patrimoniaux et naturels aux abords de la rivière Dumoine

- ✓ Mettre sur pied un comité de travail regroupant les principaux intervenants régionaux et locaux intéressés au développement de ce secteur, y compris les communautés autochtones;
- ✓ Effectuer un inventaire précis des potentiels naturels et patrimoniaux (histoire et archéologie) du territoire public dans l'ensemble du secteur des rivières des Outaouais et Dumoine;
- ✓ Réaliser un plan d'aménagement respectant le cadre de protection du patrimoine collectif;
- ✓ Élaborer un plan de protection et de mise en valeur du secteur à des fins patrimoniales.

Les membres de la Table régionale de concertation ont également convenu de discuter de l'accessibilité au territoire public, de la gestion des déchets et de la sécurité sur les terres du domaine de l'État. Ces éléments pourraient faire l'objet d'une prochaine section du PRDTP.

Sommaire

Plan régional de développement du territoire public de l'Outaouais

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) a entrepris, en 2001, la conception d'un Plan régional de développement du territoire public – Section récréotourisme (PRDTP) pour la région administrative de l'Outaouais.

Ce plan a été réalisé en concertation avec les partenaires régionaux concernés par l'aménagement du territoire et la gestion des ressources. Il encadrera l'action des intervenants sur le territoire public d'ici 2009.

Enjeux, orientations de développement et moyens d'action

À la suite des analyses et des consultations effectuées lors de la réalisation du PRDTP, des enjeux ont été déterminés, des orientations de développement ont été retenues et des moyens d'action ont été choisis. En voici le résumé.

Enjeu 1 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement de l'hébergement

Région de villégiature importante, l'Outaouais compte plus de 22 000 résidences secondaires sur son territoire. Environ 5 000 d'entre elles sont le résultat des développements effectués par le MRNFP en territoire public, principalement dans la partie est de la MRC de Papineau, la partie centrale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la partie centre-sud de la MRC de Pontiac.

La demande pour des emplacements de villégiature privée est en croissance, tant de la part de la population locale que de celle de l'extérieur de la région. Le potentiel de développement de la villégiature riveraine est important en territoire public : plus de 1 500 plans d'eau ont une superficie de 20 ha et plus. La mise en valeur de ce potentiel constitue un enjeu important de développement régional, qui pourrait en outre, entraîner des impacts significatifs sur l'économie locale.

Orientation 1 : *Consolider les secteurs de villégiature*

L'objectif visé est de consolider la villégiature existante et de la concentrer le long des voies de circulation afin d'éviter un étalement des infrastructures qui entraînerait des frais d'entretien élevés. Axées sur la villégiature privée et l'hébergement communautaire et commercial, les interventions visent à intégrer les nouveaux développements dans leur environnement existant.

Moyens d'action

- ✓ Consolidation des secteurs de villégiature privée : Bois-Franc, Nord-Est, de la Petite Nation, Sheenboro, Otter Lake et Rapides-des-Joachims;
- ✓ Élaboration des plans de mise en valeur des 33 lacs retenus (2004-2009);
- ✓ Mise en disponibilité de 802 emplacements de villégiature privée (2004-2009).

Orientation 2 : Mettre en valeur les potentiels de développement de l'hébergement de type commercial

En territoire public, les établissements d'hébergement commercial sont principalement des pourvoiries et des campings situés en territoire faunique structuré. En l'absence de projets récréotouristiques majeurs en Outaouais, les services d'hébergement demeurent déficients. C'est pourquoi la stratégie du présent PRDTP est d'attirer sur le territoire public des projets commerciaux dont les retombées économiques seraient bénéfiques aux communautés locales qui dépendent des ressources du territoire public.

Moyens d'action

- ✓ Réalisation d'un plan de marketing en fonction du potentiel régional en récréotourisme;
- ✓ Mise sur pied d'un comité régional sur les projets récréotouristiques majeurs;
- ✓ Élaboration des plans de mise en valeur des lacs Dumont, Pythonga, Désert, du Bras Coupé, David et à la Tortue;
- ✓ Élaboration du plan de développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais.

Orientation 3 : Accroître les différentes formes d'hébergement

En territoire public municipalisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, deux secteurs sont retenus pour le développement de diverses formes d'hébergement, soit ceux de Baskatong et de La Vallée-de-la-Gatineau. Leur développement est cependant différé, car de nouvelles façons de faire doivent être élaborées pour diversifier l'hébergement en territoire public et assurer un développement qui bénéficie davantage aux communautés locales. Entre-temps, le potentiel de ces secteurs est préservé de manière à ne pas compromettre la mise en valeur.

Moyens d'action

- ✓ Mise en réserve des secteurs Baskatong et La Vallée de la Gatineau pour un développement différé;
- ✓ Élaboration d'une stratégie de mise en valeur des plans d'eau en territoire municipalisé (2004-2009);
- ✓ Élaboration des plans de mise en valeur des plans d'eau (2004-2009).

Enjeu 2 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement des activités culturelles et patrimoniales

Le territoire public de la région de l'Outaouais possède un important patrimoine naturel et culturel. Les rivières Dumoine et des Outaouais, les peuplements forestiers particuliers et la faune variée constituent en effet des éléments intéressants pour le développement récréotouristique. Les attraits culturels du territoire ne font cependant l'objet d'aucune mise en valeur.

La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel constitue un enjeu dans le développement des activités récréotouristiques sur le territoire public, car elle permettrait d'attirer plus de visiteurs et de mieux satisfaire la clientèle tant récréotouristique qu'écotouristique.

Orientation 1 : *Mettre en valeur les éléments patrimoniaux situés en territoire public à des fins de développement récréotouristique régional*

L'Outaouais possède un important potentiel de développement culturel, notamment en matière de patrimoine et d'interprétation de l'histoire. La région possède en effet quantité de vestiges et de sites qui témoignent du passé des coureurs des bois, de la traite des fourrures, de l'exploitation minière et du vécu des Amérindiens. La MRC de Pontiac constitue un territoire privilégié pour l'exploitation de ce potentiel, notamment dans le secteur de la rivière Dumoine.

Les rives des rivières des Outaouais et Dumoine bénéficieront d'une protection en vue de leur mise en valeur patrimoniale.

Moyen d'action

- ✓ Élaboration d'un plan d'aménagement et de mise en valeur des rivières Dumoine et des Outaouais (2005-2006).

Enjeu 3 : La mise en valeur du territoire public à des fins récréotouristiques par le développement des activités de plein air

Diverses activités de plein air sont pratiquées dans la région, notamment dans sa partie sud où sont concentrés les équipements touristiques et récréatifs. La chasse et la pêche sont les deux activités les plus populaires. Elles sont pratiquées dans les territoires fauniques structurés couvrant 60 % du territoire public régional. Le nombre important de pourvoiries dans la région témoigne de la popularité de ces activités en Outaouais.

Motoneige, motoquad, canoé-kayak et vélo sont parmi les activités dont la pratique a entraîné le développement d'une multitude de sentiers et de circuits. En Outaouais, la motoneige compte des réseaux de sentiers qui sillonnent le territoire public (réseau Trans-Québec et régional). Un circuit de canoé-kayak a également été aménagé dans la partie centre-est de la région et quelques noyaux de sentiers de motoquad sont en développement dans les MRC de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau. Le réseau de pistes cyclables est aménagé dans les parties centrales et occidentales de la région, reliant ainsi le parc de la Gatineau aux municipalités de Maniwaki et de Fort-Coulonge.

La demande d'utilisation du territoire public à des fins récréatives est en croissance, particulièrement pour les sentiers récréatifs. La structuration des réseaux se poursuivra avec les partenaires et les intervenants dans le domaine. La création du secteur récréatif du centre de l'Outaouais permettra d'attirer plus de projets et de visiteurs.

Orientation 1 : *Consolider et développer les activités récréatives de plein air*

Situé au cœur de la région, le secteur récréatif du centre de l'Outaouais permet présentement la pratique de diverses activités de plein air. Réservé aux infrastructures récréatives et à l'hébergement commercial ou communautaire, ce secteur est stratégique pour le développement des activités de plein air dans la région. L'ajout d'équipements permettra d'en augmenter les attraits et d'y accroître le nombre des visiteurs. Ses réseaux de sentiers récréatifs font également l'objet d'une restructuration dans le contexte d'un plan de développement intégré (PDI) élaboré par les intervenants locaux. Le PRDTP s'inscrit dans la continuité de cette initiative et intègre le développement proposé dans ce plan.

Moyens d'action

- ✓ Réalisation d'un plan de marketing en fonction du potentiel régional en récréotourisme;
- ✓ Création d'un comité régional pour les projets récréotouristiques majeurs (2004-2009);
- ✓ Élaboration d'un plan de développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais (2004-2006);
- ✓ Intégration des PDI existants et à venir dans le présent PRDTP (2004-2009);
- ✓ Participation à la Table régionale des sentiers récréatifs;
- ✓ Établissement de la coordination entre les intervenants (2004-2009).

Annexes

Annexe 1 : Liste des partenaires de concertation du PRDTP

Organismes
MRNFP (Faune Québec)–Direction régionale
MRNFP (Forêt Québec)–Direction régionale
MRNFP (Territoire et Parcs)–Direction régionale
Ministère de l’Environnement–Direction régionale
MRC Les Collines-de-l’Outaouais
MRC La Vallée-de-la-Gatineau
MRC Papineau
MRC Pontiac
Ministère de la Culture et des Communications–Direction régionale

Annexe 2 : Liste des partenaires de consultation du PRDTP

Organismes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)–Direction régionale
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL)–Bureau régional
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)–Direction régionale de l'Outaouais
Ministère des Transports (MTQ)–Direction régionale
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche – Volet régional (Tourisme Québec) – Industrie et Commerce
MRNFP–Secteur de l'énergie et des changements climatiques
MRNFP–Secteur des mines
MRNFP–Secteur des forêts
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)–Outaouais
Conférence régionale des élus de l'Outaouais
Hydro-Québec
Regroupement des locataires des terres publiques inc. (RLTP)
Groupe–Faune de la région de l'Outaouais
Fédération québécoise de la faune–Conseil régional de la faune de l'Outaouais
Association touristique de l'Outaouais
Zec Bras-Coupé–Désert
Zec Pontiac
Zec de Rapides-des-Joachims
Zec Saint-Patrice
Fédération des Zecs de l'Outaouais (ZECO)
Fédération des pourvoyeurs du Québec
Association des pourvoyeurs de l'Outaouais
La communauté de Kitigan Zibi (Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg)
La communauté de Lac-Rapide (Conseil de bande de Lac-Barrière)

Annexe 3 : Liste des partenaires d'information du PRDTP

Organismes
Unité régionale de loisirs et de sports de l'Outaouais
Fédération québécoise des clubs de QUAD
Fédération québécoise du canot et du kayak
Les motoneigistes de l'Outaouais
Canards Illimités
Club des ornithologues de l'Outaouais
Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle
Fédération des associations de lacs et rivières de La Vallée-de-la-Gatineau
Association des propriétaires du Lac des Trente et Un Mille
Association des propriétaires du Lac Grand-Poisson-Blanc
Centre d'interprétation de la géologie du Grenville

Annexe 4 : Liste des activités par catégories ou types d'activités récréotouristiques

A. CHASSE

B. PÊCHE

C. ACTIVITÉS SPORTIVES (autre que chasse et pêche) :

1. Baignade (piscine intérieure, piscine extérieure, plan d'eau)
2. Base-ball (terrain)
3. Basket-ball
4. Croquet
5. Canotage (kayak, canot, etc.)
6. Cyclisme (piste cyclable)
7. Descente par câble
8. Équitation
9. Escalade
10. Glissades d'eau
11. Glissades sur tube (toboggan)
12. Golf et mini-golf
13. Motoneige (sentiers)
14. Paintball
15. Parapente
16. Patinage
17. Patins à roues alignées
18. Pédalo, chaloupe
19. Rafting
20. Randonnée pédestre
21. Raquette
22. Ski alpin
23. Ski de randonnée
24. Ski nautique
25. Soccer (terrain)
26. Traîneau à chien
27. Tennis
28. Tir à l'arc
29. Vélo de montagne (sentiers)
30. Voile, planche à voile
31. Volley-ball (terrain)
32. Motoquad

Liste des activités par catégories ou types d'activités récréotouristiques (suite)

Activités familiales et culturelles ou animation

- Agrotourisme (activités autres que la cuisine régionale et la cabane à sucre)
- Animation, centre d'interprétation
- Artisanat, galerie d'art
- Billard
- Bingo
- Cabane à sucre
- Cueillette (fruits sauvages, etc.)
- Cuisine régionale
- Danse
- Édifice, site historique ou archéologique
- Excursion en bateau
- Excursion guidée
- Film
- Montgolfière, parachutisme
- Musée
- Point d'observation
- Salle de conditionnement physique
- Salle de jeux intérieurs
- Salle de spectacle
- Spéléologie
- Terrain avec équipement de sport
- Terrain de jeux pour enfants
- Théâtre, théâtre d'été

Équipement

- Base et centre de plein air
- Location de vélo
- Location d'embarcation
- Plan d'eau avec plage
- Plan d'eau sans plage
- Rampe de mise à l'eau

Annexe 5 : Liste des unités territoriales d'intérêt

1. Pont de pierre
Site de nature géologique composé d'un pont naturel en pierre ainsi que d'une grotte, d'une marmite de géant et d'une chute d'eau.
2. Plaine de Kazabazua
Zone marécageuse entourée d'une plaine sablonneuse.
3. Lac la Vieille (Lochiel)
Chute d'eau aménagée et site d'observation.
4. Chute des Quatre Pattes
Rapides d'une longueur de 300 mètres.
5. Chute de Reculons
Site constitué d'une île et de chutes de chaque côté.
6. Chute du ruisseau Quinn
Chute d'une largeur de 10 mètres.
7. Lac Vert
Lac d'une qualité d'eau exceptionnelle.
8. Lac des Étoiles
Petit lac au centre d'une île.
9. Plage du lac Dumont
Plage d'une longueur de 1,5 km.
10. Petite lame de sable du lac Poisson Blanc
Plage d'une rive à l'autre du lac.
11. Lac en Cœur
Plage sur la rive du lac en Cœur.
12. Chute Paugan
Petite chute et rapides.
13. Lac Roger
Falaise et ruisseau souterrains, près du lac Roger.

Liste des unités territoriales d'intérêt (suite)

14. Gorge au nord-est du lac Jim
Gorge d'une largeur de 50 mètres, une longueur de 300 mètres et une profondeur de 40 mètres.
15. Pointe-à-l'Indien
Plage sur le bord de la rivière des Outaouais.
16. Chute du lac Vert
Petite chute en cascade.
17. Mont O'Brien
Montagne protubérante sise dans la plaine de Kazabazua, l'un des phénomènes géomorphologiques uniques au Québec.
18. Le Rocher-Fendu
Archipel long de 5 km et large de 2,5 km et comprenant environ une trentaine d'îles et d'îlots.
19. Mont Chilly
Réseau de sentiers de ski de fond.
20. Lac à la Truite
Lac d'une qualité exceptionnelle.
21. Rocher à l'Oiseau
Rocher abrupt de 150 mètres de haut.
22. Grotte de la Rivière Noire
Grotte de 20 mètres de profondeur.

Annexe 6 : Enjeux régionaux

Mission économique	
Enjeux	Sous-enjeux
<p>Maintien ou accroissement de l'emploi en région.</p> <p>Accessibilité aux ressources du territoire à des fins de développement récréotouristique.</p>	<p>Consolidation des emplois récréotouristiques existants.</p> <p>Accroissement des investissements récréotouristiques.</p> <p>Consolidation du développement de la villégiature.</p> <p>Diversification des activités récréotouristiques.</p> <p>Disponibilité des ressources territoriales récréotouristiques à des fins de développement.</p>
Mission sociale	
<p>Revitalisation des communautés locales.</p> <p>Accessibilité du territoire public aux populations intéressées par les activités récréotouristiques.</p>	<p>Maintien de la population en milieu régional.</p> <p>Dynamisation du milieu social.</p>
Mission environnementale	
<p>Développement équilibré du territoire public régional.</p>	<p>Maintien de la qualité de l'environnement.</p> <p>Maintien de la biodiversité.</p>
Mission culturelle et éducative	
<p>Reconnaissance de la dimension culturelle du territoire public régional.</p> <p>Reconnaissance du territoire public régional comme patrimoine collectif.</p> <p>Contribution du territoire public régional au développement d'activités éducatives et de recherche.</p>	<p>Reconnaissance de la dimension culturelle du territoire public par les acteurs régionaux.</p> <p>Valorisation de la dimension culturelle du territoire public.</p>

Enjeux régionaux (suite)

Mission administrative et institutionnelle	
Enjeux	Sous-enjeux
Harmonisation des différentes formes d'utilisation du territoire public régional. Cohésion entre les décisions et interventions des acteurs régionaux en matière de développement récréotouristique du territoire public régional.	

Acronymes

ATO	Association touristique de l'Outaouais
BGR	Base géographique régionale
CLD	Centre local de développement
CRDO	Conseil régional de développement de l'Outaouais
CRÉ	Conférence régionale des élus
DGIG	Direction générale de l'information géographique
EDIT	Système d'enregistrement des droits d'intervention et de la tenure sur les terres publiques
GDF	Gestion des droits fonciers
Ha	Hectare
L'ATINO	L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MAMSL	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MENV	Ministère de l'Environnement
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MRNFP	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
MTQ	Ministère du Transport du Québec
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PATP	Plan d'affectation du territoire public
PDAR	Plan de développement d'activités récréatives
PDI	Plan de développement intégré

Acronymes (suite)

PDRRF	Plan de développement régional associé aux ressources fauniques
PIB	Produit intérieur brut
PRDTP	Plan régional de développement du territoire public
PRDV	Plan régional de développement de la villégiature
RDE	Registre du domaine de l'État
RLTP	Regroupement des locataires des terres publiques inc.
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SIGT	Système d'information et de gestion du territoire public
TNO	Territoire non organisé
URLSO	Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
UTI	Unité territoriale d'intérêt
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ZECO	Fédération des zecs de l'Outaouais

Lexique des termes utilisés en planification territoriale

Terme	Définition	Remarques
Analyse territoriale	Analyse spatiale des dimensions économiques, sociales et environnementales d'un territoire à l'étude, traduite en un portrait agrégé mais documenté, à considérer dans les choix ultérieurs d'aménagement et de développement régional.	L'expression, plus concrète, de portrait territorial remplace celle d'analyse territoriale.
BGR	La Base géographique régionale (BGR) est une base de données conçue pour répondre spécifiquement aux besoins d'une direction régionale de la gestion du territoire public du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. La BGR constitue la base de données du SIGT.	La structure et la nature des données de la BGR ont été améliorées depuis 1995. La BGR appartient au SIGT.
Concept régional de développement	Orientations régionales de développement du territoire public pour une section donnée du PRDTP, qui prend en compte le portrait et le constat territorial thématique; il intègre les orientations nationales et obligatoires lorsqu'elles existent.	L'expression concept régional appartient au PRDTP.
Constat territorial thématique	Il est réalisé pour une section du PRDTP. Il établit un diagnostic de la situation actuelle et en précise les potentiels.	L'expression constat territorial appartient au PRDTP.
EDIT	Système d'enregistrement des droits d'intervention et de la tenure sur les entités territoriales du domaine public.	EDIT est en cours de développement. Il se traduira par le Registre du domaine de l'État (RDE).
GDF	Système de gestion des droits fonciers du MRNFP sur le territoire public.	
PATP	Les plans d'affectation du territoire public déterminent la vocation des unités territoriales en ce qui a trait à la mise en valeur et à la conservation des terres et des ressources, en fonction des objectifs et des orientations du gouvernement.	

Lexique des termes utilisés en planification territoriale (suite)

Terme	Définition	Remarques
Profil	<p>Profil est un des modules du SIGT. Il permet la production et la consultation de l'information par thèmes, domaines, critères et indicateurs.</p> <p>Les données brutes sont conservées chez les producteurs.</p> <p>L'information de synthèse est versée dans la base de données du SIGT.</p> <p>Profil utilise une interface Internet.</p>	<p>Profil est un outil.</p> <p>Le prototype de Profil est en cours de développement.</p> <p>Le terme Profil appartient au SIGT.</p>
Portrait territorial	<p>Analyse spatiale des dimensions économiques, sociales et environnementales d'un territoire à l'étude, traduite en un portrait agrégé mais documenté, à considérer dans les choix ultérieurs d'aménagement et de développement régional.</p> <p>Le portrait territorial sera versé à la base de données du SIGT.</p>	<p>Le portrait représente la base commune de tous les dossiers de gestion intégrée du territoire.</p> <p>De plus, il est un outil de gestion de la connaissance.</p>
PRDTP	<p>Plan régional de développement du territoire public. Le PRDTP détermine, de concert avec les partenaires gouvernementaux et régionaux, où, quand et comment il est possible d'émettre des droits fonciers sur les terres du domaine de l'État.</p>	<p>Un guide de réalisation du PRDTP et un modèle de rapport délimitent et précisent la démarche à suivre.</p>
Scénario	<p>Type d'intervention dans une section donnée du PRDTP qui peut s'appliquer à un ou des secteurs du territoire régional.</p>	<p>Ce terme appartient au PRDTP.</p>
Secteur	<p>Territoire délimité qui fait l'objet d'un scénario.</p>	<p>Ce terme appartient au PRDTP.</p>

Lexique des termes utilisés en planification territoriale (suite)

Terme	Définition	Remarques
Section	<p>Dans le PRDTP, l'ensemble des sections correspond aux grands champs d'activités où des interventions (émission de droits) sur le territoire public sont possibles ou envisageables.</p> <p>Le PRDTP étant un processus continu, les sections sont traitées et revisitées par ordre de priorité, la première étant le récréotourisme.</p>	<p>Le PRDTP comprend cinq sections :</p> <p>récréotourisme, industrie, commerce et autres, utilité publique ou communautaire, territoire particulier d'intervention, préservation et protection.</p>
SIGT	<p>Système d'information et de gestion du territoire public du MRNFP. Ce système se compose de différents modules qui permettent de gérer, de traiter et de diffuser l'ensemble des couches d'information géographique de référence et de connaissance qui composent la BGR.</p>	<p>Le système a été développé et implanté en juin 2002.</p> <p>Le SIGT facilitera la mise à jour du portrait territorial et des PRDTP.</p>
Site	<p>Unité territoriale fine se trouvant à l'intérieur d'un secteur qui fait l'objet d'un scénario d'intervention dans une section donnée.</p>	<p>Ce terme appartient au PRDTP.</p> <p>Ex. : un lac, dans un secteur qui fait l'objet d'une intention de développement de pourvoires.</p>
Sujet	<p>Aspect donné d'un volet.</p>	<p>Cette expression appartient au PRDTP.</p> <p>Ex. : villégiature privée est un sujet du volet hébergement dans la section récréotourisme.</p>

Lexique des termes utilisés en planification territoriale (suite)

Terme	Définition	Remarques
Territoire de gestion	<p>Le territoire de gestion est un des intrants qui peut être pris en compte lors de l'élaboration du concept régional pour la section récréotourisme du PRDTP. Néanmoins, étant donné que les critères sur lesquels il s'appuie recourent ceux utilisés pour produire le portrait et le constat territoriaux, son utilisation peut être perçue comme redondante à cette étape du processus du PRDTP.</p> <p>Par contre, une fois parvenu à l'étape de l'élaboration des scénarios de développement récréotouristique pour des secteurs et des sites dans lesquels le développement de la villégiature représente une dominante ou une composante importante, on peut s'appuyer sur le territoire de gestion pour affiner le découpage et développer le plan d'action. Cela permet d'assurer un arrimage adéquat avec les orientations ministérielles pour le développement de la villégiature.</p>	Cette expression appartient au guide de développement de la villégiature. Elle est héritée des PRDV.
Volet	Chaque section est composée de sujets à considérer. Dans le cas du récréotourisme, ces sujets sont regroupés en volets. Les volets ne sont pas mutuellement exclusifs. Il convient de les analyser de façon à tenir compte des interdépendances et des effets cumulatifs.	La section récréotourisme comprend trois volets : hébergement, activités récréatives de plein air, activités culturelles.
Zone(s) homogène(s)	<p>Portions de territoire qui présentent, à l'échelle régionale, les mêmes caractéristiques, enjeux et préoccupations au regard du développement régional durable.</p> <p>Le polygone qui définit la zone homogène et la documentation associée sera versé à la base de données du SIGT.</p>	Cette expression appartient au portrait et au constat territoriaux.

Bibliographie

AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS (ATINO). *Atlas de l'Outaouais*, <http://www.latino.qc.ca>.

ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC. <http://www.aifq.qc.ca>.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC. *Profil de l'industrie québécoise du sciage*, <http://www.sciage-lumber.qc.ca/francais/stats/profil.html>.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS. <http://www.tourisme-outaouais.org>.

CAMPING QUÉBEC. *Données sur l'industrie du camping*, <http://www.campingquebec.com>.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE PAPINEAU, 2000-2001. *Portrait de la région*, <http://www.cpapineau.com>.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS, 2003. *Région administrative de l'Outaouais*, <http://www.crdo.qc.ca>.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS. *Planification stratégique régionale PSR 2000-2004*, février 2000. www.CRDO.qc.ca.

DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE (2001). *Étude des clientèles touristiques de l'Outaouais et de la Colline parlementaire à Ottawa*.

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC. <http://fcmq.qc.ca>.

FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC. <http://www.fpq.com>.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHE. <http://www.fqmarche.qc.ca>.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS. <http://www.fqcq.qc.ca>.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. *Réserve faunique La Vérendrye*, http://www.canot-kayak.qc.ca/la_verendrye/verendrye.htm.

FRANCO MATERAZZI CONSULT ET COLLABORATEURS (1996). *Plan de développement touristique de l'Outaouais*.

GROUPE D'ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES EN GÉOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT RÉGIONAL, 2003. *L'Atlas environnemental*, <http://www.outaouais.org>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2003. *Données sommaires sur la région administrative de l'Outaouais (07)*, <http://www.isq.gouv.qc.ca>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Étude d'impact économique pour le Québec des dépenses reliées à la fréquentation récréative du territoire public dans l'Outaouais*, 2000.

LISTE DES INDUSTRIES ET COMMERCES DE L'OUTAOUAIS. <http://www.lic-outaouais.ca>.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. www.menv.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALE, DU SPORT ET DU LOISIR, 2003. *Répertoire des municipalités*, <http://www.mamsl.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DES RÉGIONS, 2003. <http://www.mreg.gouv.qc.ca/region07/territ07.htm>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS 1998. *Plan d'affectation du territoire public*.

MRC PAPINEAU, 1997. *Schéma d'aménagement révisé*.

MRC PONTIAC, 2001. *Schéma d'aménagement révisé*.

MRC PONTIAC, 2003. <http://www.mrcpontiac.qc.ca>.

MRC LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS. *Schéma d'aménagement révisé*.

MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU. *Projet de schéma d'aménagement révisé*.

PLURAM ET ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés. *Étude sur le développement et la commercialisation touristique du QUAD au Québec*, 1996.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Évolution des ventes totales de permis 1990 à 2000*, http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/ventes/sommaire_ventes.htm.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. Direction de l'aménagement de la faune de l'Outaouais, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Outaouais*, mars 2002.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec – Profil des participants et impact économique en 1999*, <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/activite.htm>.

TOURISME QUÉBEC, 2001. *Guide touristique officiel de l'Outaouais 2002-2003*.

TOURISME QUÉBEC. *Stratégie de marketing touristique 2000-2005*, [En ligne], 2000, <http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/marketing/strategie05.html>].

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS, (URLSO). *Plan de développement intégré des sentiers récréatifs de la région de l'Outaouais, PDI*, projet de décembre 2000.

VÉLO QUÉBEC. *L'État du vélo au Québec en 2000* (2001).

VÉLO QUÉBEC. <http://www.velo.qc.ca>.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. *Étude de la contribution à l'économie locale et régionale de l'industrie récréative sur le territoire public de l'Outaouais, 2000*.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour Tourisme Québec. *La randonnée pédestre au Québec, 2001*.